

ENFANCE

Allauch jeunesse 2017 un été multi-activités

TRAVAUX

La Piscine Municipale a fait peau neuve

ENVIRONNEMENT

Allauch épargnée par les flammes

SOMMAIRE

EDUCATION	
L'heure de la rentrée a sonné Retour à la semaine de 4 jours	p.4 p.6
Nos écoles à l'heure du numérique	p.7
Collège	p.8
Lycée un pas de plus pour une rentrée en 2019 Fête des écoles	p.10 p.12
Kermesse	p.15
ENFANCE JEUNESSE	
Allauch jeunesse 2017, un été multi-activités	p.18
Dernière séance du Conseil Municipal Jeunes	p.21
Patinoire	p.22
SÉCURITÉ	
Extension de la videoprotection	p.25
PROTECTION DES COLLINES	
Allauch épargnée par les flammes	p.26
Une école de «Jeunes Sapeurs-Pompiers»	p.31
TRAVAUX	
La Piscine Municipale a fait peau neuve	p.34
ECONOMIE	
Technicoflor se lance dans l'agroalimentaire	p.38
Les nouveaux commerces et entreprises	p.39
ASSOCIATIONS	
Aquatic Club allaudien	p.40
CULTURE	
Rentrée littéraire	p.46
INFOS PRATIQUES	p.64
TRIBUNE D'EXPRESSION	p.67

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à transmettre de l'information municipale (magazines, livrets, dépliants...). Le destinataire des données est le Service Communication de la Ville d'Allauch. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Service Communication – Mairie d'Allauch – BP 27 - 13718 ALLAUCH Cedex. Vous pouvez également pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Ces données sont strictement à usage interne et ne sont communiquées à aucun tiers.





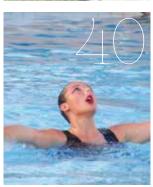














Allauch Actualités n°126 - octobre 2017 - Gratuit - Rédaction : Ph.P. - A.N. - A.B. - Photos JL Lopez - Service Communication - Mairie d'Allauch - BP 27 - 13718 Allauch Cedex - www.allauch.com - Dépôt légal à la parution - Réalisation Delavega Création - Impression : Société PRINT CONCEPT

VIVE LA RENTRÉE

Madame, Monsieur, Chers Administrés,

J'espère que vous avez passé de bonnes vacances et que la rentrée s'est bien déroulée pour vous et vos enfants 1948 jeunes Allaudiens ont investi les écoles communales.

Vous le savez, l'une de mes priorités est la jeunesse de notre Commune. Des efforts importants sont consentis par la Municipalité pour offrir aux écoliers d'Allauch un cadre d'enseignement favorisant l'apprentissage et la qualité de vie des parents : des travaux sont réalisés chaque été dans les groupes scolaires, un Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles par classe pour aider les enseignants, des éducateurs sportifs, des activités intercantines, garderie du matin, accueil surveillé le soir, les transports gratuits, la restauration scolaire traditionnelle dont bénéficient 90% des enfants scolarisés à Allauch...

Et puis cette année, c'est le retour à la semaine des 4 jours.

Dans ce domaine, Allauch a été précurseur en étant la première commune du département à adopter ce rythme en 1995.

La période estivale a encore été celle de tous les dangers pour nos collines.

Des milliers d'hectares de forêts sont partis en fumée dans notre région mais pas à Allauch. Ce n'est pas le fruit du hasard, mais le résultat d'un travail quasi quotidien, tout au long de l'année, pour entretenir nos espaces naturels.

Nous mettons en oeuvre des moyens de surveillance considérables : les bénévoles du Comité Communal Feux de Forêts, les vacataires recrutés pour l'occasion, les agents municipaux du service Protection des Collines, les sapeurs pompiers et nous avons même installé, sur deux vigies, des caméras. Nos massifs étaient donc scrutés 24h/24.

Les seuls départs de feu ont été en zone péri-urbaine par le fait d'un incendiaire. Ce dernier a été interpellé suite à la vigilance citoyenne et le dispositif de vidéoprotection mis en place par la Municipalité sur la Commune. Je demande à ce qu'il soit sévèrement puni pour avoir mis en danger la vie et les habitations de nos concitoyens.

L'été, c'est aussi le moment de l'année où nous profitons de longues soirées en famille ou entre amis. C'est aussi l'occasion de sortir. La Municipalité, avec les bénévoles des associations allaudiennes, a programmé de nombreuses réjouissances à caractère culturel et traditionnel.

Il me semble essentiel de faire vivre nos traditions car elles sont les marqueurs de notre histoire et de notre identité provençale. Il est tout aussi important de s'épanouir avec la Culture, sous toutes ses formes, car elle est le moyen d'ouvrir son esprit à la différence et donc à la tolérance.

Il fait bon vivre à Allauch dans un environnement préservé. Cela est le résultat du travail que nous menons depuis des années avec les élus de la majorité. C'est aussi grâce à la responsabilité de chacun d'entre-vous.

Vous, les bénévoles des associations qui donnez de votre temps et de votre énergie pour surveiller nos collines, pour faire vivre nos traditions, pour animer la ville ... vous, les administrés qui participez à ces évènements et vous investissez dans la vie de votre commune.

Ensemble, nous avons fait d'Allauch un endroit exceptionnel, une ville enviée pour sa qualité de vie au point d'attirer Emmanuel MACRON, Président de la République, lors de son séjour en Provence.

Nous pouvons être fiers d'Allauch.



ÉDUCATION



undi 4 septembre 2017, 1 948 enfants ont fait leur rentrée scolaire dans l'ensemble des 6 groupes scolaires de la commune.

Mauricette DROUOT, Adjointe déléguée à l'Education, Annie TUCCINARDI, Conseillère Municipale déléguée aux Écoles Maternelles et Élémentaires et Christel BALIAN, Conseillère Municipale déléguée à la restauration scolaire, ont oeuvré pour faire de cette rentrée une réussite.

Les chiffres de la rentrée

713 enfants en maternelle.

1235 élèves en élémentaire.

694 enfants inscrits à la garderie du matin.

1 737 enfants mangent à la cantine au moins une fois par semaine, soit 90% des effectifs.

1073 élèves fréquentent l'accueil surveillé.

25 Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) interviennent dans les écoles maternelles soit un par classe. Les ATSEM travaillent 40h par semaine sur la base de 1554 heures par an.

Bibliothécaires : **Cinq bibliothécaires** à temps plein interviennent dans tous les groupes scolaires essentiellement durant le temps scolaire.

Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives (ETAPS)

La Municipalité permet aux élèves d'Allauch de bénéficier de trois éducateurs sportifs territoriaux qui proposent des cycles : de sport collectif, d'athlétisme, de sport de raquette, de sport de combat, de course d'orientation et des jeux divers. Une heure de sport par semaine est proposée par les ETAPS à chaque classe.

L'HEURE DE LA RENTRÉE A SONNÉ



Auxiliaires de vie scolaire (AVS)

Pour cette rentrée, des élèves en difficulté bénéficieront d'une AVS (pour les aider à suivre leur scolarité). L'Éducation Nationale prend en charge ce personnel pendant le temps scolaire. Suivant les besoins, la mairie prend le relai pendant le temps cantine.

Fournitures scolaires

Comme chaque année, afin que les élèves travaillent dans les meilleures conditions, la Municipalité alloue à chaque école une enveloppe budgétaire correspondant à 30 € par élève inscrit. Ce budget est utilisé essentiellement pour renouveler les livres scolaires et équiper chaque enfant de fournitures de base, tels que cahiers, stylos, protège-cahiers, etc. Le montant total de cette enveloppe pour la rentrée 2017 est d'environ 65 000 €.

De plus, la Municipalité met à disposition, dans chaque école, des photocopieurs avec un quota de copies pour chaque enseignant.

Transport

La Métropole est l'organisateur des ramassages scolaires des écoles. Elle assure 4 circuits pour répondre aux besoins des familles avec des départs à partir de 8h et des retours à la sortie de l'école à partir de 16h30. Le montant facturé à la Mairie par la Métropole reste de 70€ par enfant et par an. Ce service reste toujours gratuit pour les familles (60 enfants en bénéficient). Les familles doivent se rendre au service Éducation pour la création ou la mise à jour de la carte «Transpass» pour le transport des enfants. Le service Éducation gère aussi les inscriptions pour le ramassage scolaire du collège Yves Montand. Près de 400 élèves utilisent ce transport pour un montant de 103 € par an à la charge des familles.

RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS

n 1995, Allauch a été la première commune du département des Bouches-du-Rhône à passer à la semaine de 4 jours dans les écoles avec des résultats probants pour les parents d'élèves, les enseignants et surtout pour la qualité de vie de nos enfants.

En 2014, la réforme des rythmes scolaires, initiée sous le gouvernement Hollande, complexe et coûteuse à mettre en place (110 000€ à la charge de la commune), a dressé un bilan mitigé quant à son efficacité pédagogique (fatigue des enfants, organisation des activités périscolaires, etc...)

Revenir à la semaine de 4 jours, n'a pas posé de problème à la Municipalité. En effet, la mise en oeuvre de ce dispositif, dont ont profité les petits Allaudiens durant de nombreuses années, nécessitait des moyens que nous nous sommes donnés en recrutant le personnel indispensable à l'encadrement de ces nouveaux rythmes scolaires.

Comme à son habitude, lorsqu'une décision importante, non prévue dans le programme électoral, doit être prise, le Maire Roland POVINELLI a souhaité consulter les principaux intéressés, à savoir : les familles, les conseils d'école et les enseignants.

Les chiffres sont sans appel : 90% des parents d'élèves et 100% des professeurs des écoles et des conseils d'école sont favorables au retour à la semaine de 4 jours.

Conforté par le résultat de ces consultations, Monsieur le Maire a adressé au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale une demande en ce sens.

La Municipalité a reçu le 7 juillet l'accord de ce dernier. La semaine de 4 jours est donc effective depuis la rentrée scolaire 2017-2018 dans l'ensemble des écoles allaudiennes.

Les horaires effectués par les écoliers sont les suivants :

Lundi/Mardi/Jeudi/ Vendredi : 8h30/11h30 et 13h30/16h30

La Municipalité maintient les garderies :

de 7h30 à 8h20 (1,50€)

de 16h30 à 17h30 (accueil surveillé gratuit)

Enfin, des animations culturelles ou sportives sont prévues et financées par la Commune pendant la pause du midi.

CALENDRIER SCOLAIRE

VACANCES DE LA TOUSSAINT

Fin des cours : samedi 21 octobre 2017 **Reprise des cours :** lundi 6 novembre 2017

VACANCES DE NOËL

Fin des cours : samedi 23 décembre 2017 Reprise des cours : lundi 8 janvier 2018

VACANCES D'HIVER

Fin des cours : samedi 24 février 2018 Reprise des cours : lundi 12 mars 2018

VACANCES DE PRINTEMPS

Fin des cours : samedi 21 avril 2018 **Reprise des cours :** lundi 7 mai 2018

VACANCES D'ÉTÉ

Fin des cours : samedi 7 juillet 2018



QUESTION À... ANNIE TUCCINARDI

Conseillère Municipale déléguée aux écoles maternelles et élémentaires

Pourquoi la Municipalité a t-elle- fait le choix du retour à la semaine de 4 jours ? Avant de prendre cette décision le Maire a consulté les principaux intéressés, les familles, les conseils d'école et les enseignants.

90% des parents d'élèves et 100% des professeurs des écoles et des conseils d'école se sont prononcés favorablement pour le retour à la semaine de 4 jours. Déjà en 1995, Allauch a été la première commune du département à passer à la semaine de 4 jours.

Un choix évident qui prend en compte la qualité de vie des enfants et l'efficacité pédagogique pour les enseignants.

NOS ÉCOLES À L'HEURE DU NUMÉRIQUE



Monsieur Maurice Gouyache, Conseiller Municipal délégué aux Nouvelles Technologies, présente le projet de l'école numérique à la communauté éducative.

a Ville d'Allauch, sous l'impulsion de Monsieur Maurice GOUYACHE, Conseiller Municipal délégué aux Nouvelles Technologies, a initié le projet « Ecole Numérique », pour le renouvellement des équipements informatiques de l'ensemble des groupes scolaires de la commune.

Le réseau CANOPE, opérateur de l'Éducation Nationale, a été mandaté afin d'établir un diagnostic sur les usages du numérique dans les écoles de la commune. En parallèle, le Réseau a aidé les groupes scolaires à construire des projets pour un financement dans le cadre du dispositif « Plan National Numérique » (lancé en 2015 par l'Éducation Nationale), auquel le collège Yves Montand est déjà intégré.

L'objectif de ce plan est de permettre le déploiement des dernières technologies dans tous les établissements scolaires de notre territoire avec un financement de l'état de 50%, en équipant les classes élémentaires de classes mobiles (valisettes de 15 tablettes).

Grâce à l'investissement de chacun, toutes les écoles d'Allauch ont été retenues et ont obtenu une subvention exceptionnelle contribuant au financement d'équipements numériques mobiles à raison de 8.000 euros, ainsi qu'une enveloppe de 500 euros de ressources pédagogiques numériques par école. Le tout représente environ 50 000 euros d'aide venant de l'Éducation Nationale.

Pour accompagner cette démarche et cette dynamique, la Municipalité a fait le choix d'équiper toutes les classes élémentaires de Tableaux Blancs Interactifs tels qu'ils ont été installés à l'école Thyde MONNIER (Les Gonagues).

D'après les résultats de l'audit mené par le réseau CANOPE, l'attente des enseignants est bien présente malgré quelques inquiétudes d'utilisation de ces nouvelles technologies. L'Éducation Nationale, à travers l'Inspection Académique, mettra en place des heures de formation afin de les aider à s'approprier ces nouveaux outils au service de la réussite de tous les élèves.

La Commune va engager près de 250 000 euros sur deux ans pour que toutes les écoles soient équipées. L'engagement de chacun pour mener à bien cette première étape a été d'une importance capitale.

Notre Maire Roland POVINELLI, Madame Mauricette DROUOT, Adjointe au Maire déléguée à l'Éducation et Monsieur Maurice GOUYACHE, Conseiller Municipal délégué aux Nouvelles Technologies remercient les Directrices et Directeurs d'écoles, ainsi que les services de l'Éducation Nationale et le réseau CANOPE pour leur implication qui grâce à l'engagement sans faille de la Commune, a conduit à la réussite de ce projet.

24^{èME} RENTRÉE AU COLLÈGE YVES MONTAND



our cette nouvelle année scolaire, 755 élèves ont fait leur rentrée scolaire au collège «Yves Montand».

202 élèves en classe de 6ème

184 élèves en classe de 5^{ème}

180 élèves en classe de 4ème

189 élèves en classe de 3ème

Résultats du Diplôme National du Brevet (DNB) session 2017

81% des élèves de 3^{ème} ont réussi le brevet. 66% des élèves se sont orientés, après la 3^{ème}, en seconde générale et technologique et 32% se sont dirigés vers l'enseignement professionnel.

Le projet d'établissement pour la période 2017/2020 s'articule autour de 3 axes :

- Conduire tous les élèves vers la réussite : suivi individualisé des élèves en difficulté, aide aux élèves à besoins particuliers, développement des dispositifs interdisciplinaires, promotion du latin, du grec et de la section bilangue allemand/anglais...
- Assurer la sérénité de la vie scolaire : prévention des actes de violence, promotion de l'éducation à la santé, lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire, valorisation des élèves méritants, médiation par les pairs...

• Favoriser l'ouverture du collège sur l'environnement et la culture : Sorties pédagogiques, ouverture à l'international avec des voyages scolaires...

En savoir plus sur le prix du mérite

Le lundi 3 juillet 2017 s'est déroulée une manifestation des plus gratifiantes pour toute la communauté éducative du collège : la cérémonie de remise du Prix du Mérite.

Les familles, les enseignants, les équipes de direction et d'éducation se sont réunies pour honorer une soixantaine d'élèves qui s'est illustrée tout au long de leur parcours scolaire de collégiens par leurs qualités de sérieux, de persévérance, d'investissement tant dans leur travail scolaire que dans la vie de l'établissement ainsi que par un comportement respectueux vis-à-vis de leurs camarades et des adultes.

Avant la remise du diplôme et d'un bon d'achat, la classe de 3ème 4 emmenée par une jeune enseignante d'arts Plastiques, Mme Quesada, nous a réservé une surprise de qualité en nous présentant un petit film dont le scénario, la mise en scène et le montage avaient été réalisés par les élèves qui ont aussi montré des qualités d'acteurs spontanés et talentueux.

Il va sans dire que ces élèves ont tous obtenu, le Diplôme National du Brevet avec des mentions Bien et Très Bien.

Nous leur souhaitons à tous bonne chance dans leur vie de lycéen et leur transmettons encore toutes nos félicitations.

FÉLICITATIONS



Florian DISDIER, élève du collège Yves Montand, a reçu en juin dernier le «Prix de la Jeune Poésie». Félicitations à ce jeune Allaudien.



Remise des prix aux élèves de 3ème du collège Yves Montand les plus méritants.

LE LYCÉE À ENCO-DE-BOTTE

UN PAS DE PLUS POUR UNE RENTRÉE PRÉVUE EN 2019



Travaux en cours du futur lycée d'Allauch sur le terrain d'Enco-de-Botte.

es premiers coups de pelles ont été donnés au coeur de l'été. Les travaux du futur lycée d'Enco-de-Botte ont débuté, avec un mois d'avance et consistent, pour la première phase, en la démolition des vieux bâtiments existants. Ces travaux d'ampleur, dureront pendant deux ans avec une livraison de l'établissement prévue pour la rentrée 2019. Il a fallu de la persévérance de la part de Roland POVINELLI pour que ce projet se concrétise.

1975

Dès son élection, Roland POVINELLI déclarait deux priorités pour Allauch en terme d'éducation: un collège et un lycée... Le Collège, qui a ouvert ses portes en 1994, fut obtenu de longue lutte.

1977

Octobre : Roland POVINELLI sollicite la Sénatrice Irma RAPUZZI afin d'obtenir la construction d'un lycée d'enseignement professionnel à Allauch.

1979

Suite aux multiples interventions de Roland POVINELLI auprès de la Sénatrice Irma RAPUZZI et du Conseiller Général du Canton, Jean MASSE, ces derniers reçoivent des réponses peu encourageantes de la part du Préfet de Région.

1994

Avril : à l'occasion de la visite de Jean-Claude GAUDIN, Sénateur et Président du Conseil Régional, Roland POVINELLI le sollicite pour qu'un lycée soit construit à Allauch.

2004

Début des études du Conseil Régional pour la création d'un lycée.

2007

Janvier 2007 : pétition pour la réalisation du lycée. **Novembre 2007 :** 1ère réunion du collectif lycée.



Projet du lycée d'Enco-de-Botte qui accueillera bientôt nos enfants.

2009

Février 2009 : manifestation du collectif lycée sur le terrain.

17 février 2009 : les Parlementaires Valérie BOYER, Richard MALLIE, Roland BLUM et Roland POVINELLI sont reçus par Xavier DARCOS, Ministre de l'Education Nationale, afin de défendre le dossier du lycée. Le Ministre promet de réétudier le dossier.

23 mars 2009 : Michel VAUZELLE, Président du Conseil Régional donne son accord de principe à Roland POVINELLI pour la construction d'un lycée à Allauch.

27 mars 2009 : Jean Paul DE GAUDEMAR, Recteur d'Académie, reconnaît l'intérêt du projet et se dit prêt à le soutenir.

10 juillet 2009 : délibération de la Région, qui vote le principe de la création d'un lycée à Allauch.

2011

18 février 2011 : délibération du Conseil Régional : approbation de l'enveloppe financière prévisionnelle et affectation d'autorisation de programme

2013

Juin : la Commune d'Allauch vend le terrain au Conseil Régional pour un euro symbolique.

2014

Avril : les premiers crédits destinés à la construction du lycée sont débloqués.

2016

24 juin : la commission permanente du Conseil Régional approuve l'opération du lycée d'Allauch.

2017

Juillet: début des travaux.



QUESTION À... MAURICETTE DROUOT

Adjointe déléguée à l'Education

Quel est le niveau d'avancement des travaux du lycée?

Les travaux du lycée ont commencé dans les temps et l'ouverture se fera comme prévu à la rentrée scolaire 2019.

La Municipalité suit de très près ce dossier. Ce nouvel établissement, moderne et accueillant, va permettre d'améliorer la qualité de vie et le bien-être des jeunes Allaudiens comme ce fut le cas lors de l'ouverture du collège Yves Montand. En réduisant considérablement la durée des transports, les lycéens disposeront de plus de temps pour se consacrer à leurs études et loisirs.

ACTIVITÉS SCOLAIRES



Du 15 au 19 mai, vingt-cinq élèves de CM2 de l'école de La Pounche sont partis au Frioul. Durant une semaine ils ont pu s'initier à la voile encadrés par des moniteurs diplômés. Dès la mi-juin (du 12 au 16 juin), une classe de CE1 de l'école de Pié d'Autry et deux classes de CM1 du Logis-Neuf sont partis à leur tour à la découverte du grand large à bord d'Optmists. Au total, 108 enfants ont participé à ces activités. Pour que les classes transplantées soient accessibles au plus grand nombre, la Mairie participe à hauteur de 45,73 € par enfant.

FÊTES DES ÉCOLES

Organisée conjointement par la ville d'Allauch et l'équipe pédagogique la fête des écoles est une cérémonie très attendue par tous. Comme chaque année, tous les enfants des écoles maternelles et élémentaires ont présenté les spectacles, préparés en toute discrétion, sous le regard émerveillé des parents. Un moment de joie et de partage venu clôturer une nouvelle année scolaire.



Les écoles d'Allauch-Centre ont fait leur show le 16 juin dernier au Théâtre de Nature.



Pièce de théâtre ou spectacle au Théâtre de Nature, les élèves des écoles du Logis-Neuf ont réussi leurs représentations, récompensés par de nombreux applaudissements.



Les jolis petits matelots de Pié d'Autry ont pris possession du Théâtre de Nature pour une navigation exaltante sur une mer d'huile. Une adorable fête de «l'école des mousses» qui a bien décroché le pompon.



Joli tour de chant pour les petits de la maternelle Simonne Charlet à la Pounche et un beau moment de fierté et d'émotion pour les parents.



Le 7ème Art était à l'honneur pour la fête des écoles de Val Fleuri. De «La Guerre des étoiles» au «Livre de la jungle», «Brice» en passant par le «Pirate des Caraïbes», tous les enfants ont revisité avec entrain ces grands classiques du cinéma.

KERMESSES

Les kermesses c'est chouette! Jeux d'adresse, jeux de massacre, structures gonflables ou bien pêche aux canards, tout était réuni pour s'amuser une dernière fois avec ses camarades avant les grandes vacances. Et, après l'amusement place à la gourmandise autour d'un goûter bien appétissant!



Kermesse de l'école d'Allauch-Centre



Kermesse de l'école de Pié d'Autry



Kermesse de l'école Thyde Monnier



Kermesse de l'école de La Pounche



Kermesse de l'école de Val Fleuri.



Kermesse de l'école du Logis-Neuf.

ENFANCE JEUNESSE

ALLAUCH JEUNESSE 2017 UN ÉTÉ MULTI-ACTIVITÉS



epuis 1999 bon nombre d'actions ont été mises en place par la municipalité en faveur de nos jeunes durant les vacances d'été. Activités culturelles, sportives, ludiques, pédagogiques... les mois de juillet et août sont toujours très dynamiques pour nos jeunes Allaudiens.

Cette année encore, le bilan nous montre que les dispositifs et les activités proposés étaient à la hauteur de leurs attentes.

Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Dédiés aux enfants de 3 à 11 ans, les «Accueils de Loisirs» sont des espaces éducatifs, ludiques et pédagogiques permettant à chacun de trouver son bonheur. Dans un projet commun à ses services «Petite Enfance», la Commune définit les objectifs vers lesquels chaque centre oriente sa mission éducative. Cet été, 258 familles ont inscrit leurs enfants durant les mois de juillet et août. La fréquentation, toujours aussi prisée des Centres de loisirs, se traduit par la qualité des intervenants et la diversité des animations. Qu'elles soient manuelles,





culturelles, sportives ou durant le «temps calme» (moment de lecture, relaxation...) et outre leur aspect ludique, les ALSH privilégient le contact, l'échange, l'écoute et l'éveil des enfants tout en respectant les rythmes de chaque tranche d'âge.

Les grandes sorties étaient associées aux thèmes pédagogiques traités durant la semaine.

Nocturnes 13190 pour les 14/25 ans

Dix soirées de distraction, d'information, et de sensibilisation entièrement gratuites. Un dispositif qui semble combler pleinement les soirées estivales des ados puisque sa fréquentation reste stable.

Du 10 au 31 juillet, trois fois par semaine (lundi, mercredi, vendredi) de 20h à 1h du matin, le Gymnase Jacques Gaillard a accueilli 333 jeunes Allaudiens.

Encadrés par des éducateurs sportifs spécialisés et animateurs qualifiés, les «Nocturnes 13190» offrent un large éventail d'activités sportives et culturelles : piscine, taekwondo, basketball, badminton, hip-hop, tennis de table ou laser game, sumo, archerie tag, baby foot, etc.

Des soirées qui se veulent aussi préventives, avec l'intervention de divers organismes et associations spécialisés dans des domaines tels que la santé ou la prévention routière. Un mini-bus était à disposition des jeunes pour les accompagner à leur domicile à la fin de la soirée.

Les soirs d'été 2018 promettent d'être encore très sympas puisque de nouvelles activités sont déjà à l'étude.

Activités nautiques et journée à thème

Des journées plus rafraîchissantes étaient proposées en juillet pour les 8/14 ans. Au programme des activités nautiques à la Plage du Prophète, en partenariat avec le Centre de Loisirs de la Police Nationale, initiation Zodiac, découverte du littoral et sensibilisation à la protection de l'environnement, voile, kayak, jeux de plage... baignade et bronzette. La nouveauté 2017 : une journée à thème dédiée aux 10/17 ans avec la sortie au parc Aqualand. Un grand moment de plaisir qui a attiré, le 25 juillet dernier, une trentaine d'ados amateurs de jeux de glisse et d'adrénaline.



Jeux aquatiques dans notre piscine rénovée.

Eté Culture et Loisirs du 10 juillet au 25 août

Cette année c'est l'association Synergie Family qui a été mandatée par la commune d'Allauch pour l'organisation des stages sportifs et culturels pour les jeunes de 11 à 17 ans sur toute la période estivale.

Baptisé «Allauch Summer Camp 2017» l'organisation des stages sportifs et culturels de la ville d'Allauch a de nouveau fait le plein. 226 jeunes de 11 à 17 ans ont pu s'épanouir autour d'une thématique par semaine (Les Allauch'lympiques, Fit & Game, T'es plutôt Taekwondo ou match d'impro ? C'est quoi ce sport ?)

avec de nouvelles activités permettant à chacun de participer aux sports et disciplines de leur choix.

Les semaines se terminaient en beauté par une journée festive et une grande sortie le vendredi avec plus de sensations fortes : urban Jump, time out, laser game, Aqualand...

Encadrés par des animateurs diplômés d'état durant sept semaines, nos jeunes Allaudiens ont pu partager des moments inoubliables. Découvrez toutes les photos et vidéos de cette belle aventure sur facebook #Allauchsummercamp2017.



QUESTION À...
MARTINE CHAIX

Conseillère Municipale, déléguée à la Jeunesse

Depuis toujours la jeunesse est au cœur de l'action municipale. En 1999, Allauch met en place les Nocturnes 13190 pour les 14/25 ans. Pourquoi avoir créé un tel dispositif?

Notre projet était d'occuper les soirées des jeunes durant l'été pour ne pas troubler la tranquillité des habitants. C'est ainsi que sont nées les «Nocturnes 13190». Ce dispositif leur met à disposition les installations sportives du complexe sportif de Pié d'Autry, trois soirs par semaine, encadrés par une équipe d'animateurs diplômés. Cette action a d'ailleurs été récompensée par le prix Territoria, décerné par le Sénat en 2004, pour son projet novateur, sa qualité et son originalité en direction des jeunes.

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

DERNIÈRE SÉANCE 2017



es élus du Conseil Municipal Jeunes se sont réunis en séance le 27 juin dernier, en présence de Madame Martine CHAIX, Conseillère Municipale, déléguée à la jeunesse, Eric NAPOLEONI, responsable du Service Jeunesse/Prévention et de leurs parents.

À l'ordre du jour : énoncé et explication des projets sur lesquels les deux commissions (Sécurité et Environnement) ont travaillé durant ce mandat.

Pour rappel, la municipalité a mis à disposition de la commission «Environnement» une parcelle de terrain sur le site de Carlevan à aménager et à gérer en collaboration avec les services municipaux. Après plusieurs visites sur site, un point d'eau a été créé, des nichoirs et des jardinières ont été aménagés. Les enfants ont aussi installé un «hôtel à insectes». abritant des refuges spécifiques pour chaque type d'insecte. Une belle manière de conserver la biodiversité et ainsi participer au bon équilibre de la nature.

La commission «Sécurité», comme convenu dès leurs premières réunions, a effectué une visite des locaux de la Police Municipale et notamment de la salle des caméras de vidéo protection. Très investis dans leur rôle, les jeunes élus ont également fait le tour de la Commune afin de noter d'éventuels dysfonctionnements. Ces derniers ont ensuite été transmis aux services concernés afin qu'ils puissent intervenir et/ou réfléchir à la meilleure façon de les améliorer.

Un grand merci à tous ces jeunes élus pour leur implication et leur investissement dans la vie de la Commune durant toute cette année.

PATINOIRE

CHAUSSEZ VOS PATINS DÈS LE MOIS D'OCTOBRE!



otée en séance du Conseil Municipal du 3 mai 2017, la Municipalité a fait l'acquisition d'une patinoire synthétique mobile.

Cet équipement est très écologique puisqu'il ne nécessite ni eau ni d'électricité et pratiquement pas d'entretien. Un dispositif qui, sans fabriquer de la glace, offre une glisse identique à celle d'une vraie patinoire. Gérée par le service Jeunesse/Prévention d'Allauch, la patinoire sera installée au sein du Théâtre de Nature. Un bel investissement qui permettra aussi d'optimiser l'utilisation de ce lieu d'exception. Avec une surface de glisse de 200 m², elle sera mise en service du lundi 23 octobre 2017 au dimanche 7 janvier 2018.

Fonctionnement, Horaires et Ouverture au public

Pour la période des vacances ouverture au public du lundi au dimanche de 14h à 18h.

Pour la période scolaire ouverture au public le lundi/mardi/jeudi et vendredi de 16h à 18h.

Le Mercredi, samedi et dimanche de 14h à 18h.

Le temps des sessions de patinage est d'une demiheure réelle sur la piste. L'horaire de session de patinage comprend votre arrivée, le temps de chausse, le temps de piste et votre départ.

Horaire des sessions de patinage en période de vacances 14h, 14h45, 15h30, 16h15, dernière session à 17h00 jusqu'à 17h45.



Horaires des sessions de patinage en période scolaire le lundi/mardi/jeudi/vendredi 16h15, 17h.

Horaires des sessions de patinage mercredi /samedi et dimanche 14h, 14h45, 15h30, 16h15, dernière session à 17h00 jusqu'à 17h45.

Ouverture exceptionnelle au public du 6 au 10 novembre du lundi au dimanche de 14h à 18h. Horaire des sessions 14h00/14h45/15h30/16h15 et 17h00 jusqu'à 17h45.

Tarif:

- Adultes : 3 €.
- Enfant/étudiant/adhérent carte jeune d'Allauch : 2 €.
- Carnets de 10 tickets adulte : 25 €.
- Carnets de 10 tickets enfant/étudiant/adhérent carte jeune : 15 €.

Les carnets sont en vente auprès du Service Jeunesse/ Prévention. Le prix comprend l'entrée du site ainsi que les patins et le casque pour les mineurs. Le port des gants est obligatoire pour tous.

Jours de fermeture:

- En cas de pluie.
- Mercredi 1^{er} novembre 2017.
- Samedi 11 Novembre 2017.
- Dimanche 3 décembre 2017.
- Samedi 9 et dimanche 10 décembre 2017.
- Lundi 25 et mardi 26 décembre 2017.
- Lundi 1^{er} et mardi 2 janvier 2018.

Documents à présenter impérativement à la caisse :

- Carte d'identité obligatoire pour l'ensemble des usagers.
- Justificatif de domicile récent obligatoire pour l'ensemble des usagers.
- Carte Jeune 2017 ou carte étudiant pour le public concerné.
- Les enfants de moins de 6 ans doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte durant tout le temps de la séance.
- Les usagers devront prendre connaissance du règlement intérieur.

Manifestations prévues à la patinoire :

- Vendredi 27 octobre 2017 : animation nocturne sur le thème d'Halloween de 19h30 à 21h (adultes et enfants déguisés). Entrée payante sur réservation au Théâtre de Nature du 23 au 25 octobre 2017 de 14h à 18h.
- Mardi 31 octobre 2017 : après-midi récréative pour les enfants sur le thème d'Halloween de 14h à 18h.
- Vendredi 1er décembre 2017 : lancement des illuminations de la patinoire pour les fêtes de Noël à 19h.
- Mercredi 13 décembre 2017 : Papa Noël à la patinoire, les enfants pourront déposer leur lettre au Père Noël de 14h à 18h (les parents pourront prendre des photos). Ateliers ludiques.

Renseignements Service Jeunesse/Prévention Place Bernard Monge Bd Ange Martin La Pounche

ALBUM PHOTOS



Le 16 juin c'était jour de «Safari» à la crèche municipale du Logis-Neuf. Un moment festif, empreint de partage et de convivialité, prémices de grandes vacances avec maman et papa.



Comme chaque année au mois de juin les Maisons de Quartier font leur Show! Théâtre, danse, musique... ces représentations sont des occasions pour tous les adhérents de présenter leur travail de l'année.



Comme chaque année la halte garderie «Les Petits Princes» a invité parents et enfants à la tant attendue fête de fin d'année dont le thème était «La fête du soleil» et il n'a pas fait défaut. Organisé le 23 juin, les familles n'ont pas manqué ce rendezvous et se sont retrouvées autour d'un goûter gourmand, tout comme les enfants.

SÉCURITÉ

EXTENSION DE LA VIDEOPROTECTION POUR PROTÉGER NOS ENFANTS

AUX ABORDS DES ÉCOLES, DE LA CRÈCHE ET DE LA HALTE-GARDERIE



urant l'été, 14 caméras de vidéoprotection supplémentaires ont été installées aux abords des écoles.

A Allauch Centre, une caméra dôme a été implantée à l'arrière de l'école élémentaire permettant la surveillance de l'entrée principale de la maternelle. A la Pounche, une caméra dôme a été installée devant l'entrée de l'école élémentaire Louis Nivière ainsi qu'une devant l'entrée de l'école Simonne Charlet.

A Pié d'Autry, deux caméras dômes ont été implantées devant l'entrée de l'école élémentaire et à l'arrière de l'école maternelle.

Aux Gonagues, trois caméras dômes ont été installées autour de l'école.

Au Logis-Neuf, la caméra de l'entrée de l'école élémentaire étant très ancienne a été remplacée par une caméra haute définition ainsi que la vidéoprotection du stade avec l'implantation de 3 caméras.

La crèche municipale a été équipée d'une seconde caméra et la halte-garderie d'une caméra à vue panoramique.

Le montant de ces travaux est de 45 000 euros H.T subventionnés à hauteur de 60% par le Conseil Départemental. Au total, la commune compte aujourd'hui 69 caméras de vidéoprotection.

D'ici la fin de l'année, 4 caméras seront installées aux abords du Théâtre de Nature, de la Bibliothèque et de l'Usine Électrique.

PROTECTION DES COLLINES

ALLAUCH ÉPARGNÉE PAR LES FLAMMES GRÂCE À UN DISPOSITIF EXCEPTIONNEL

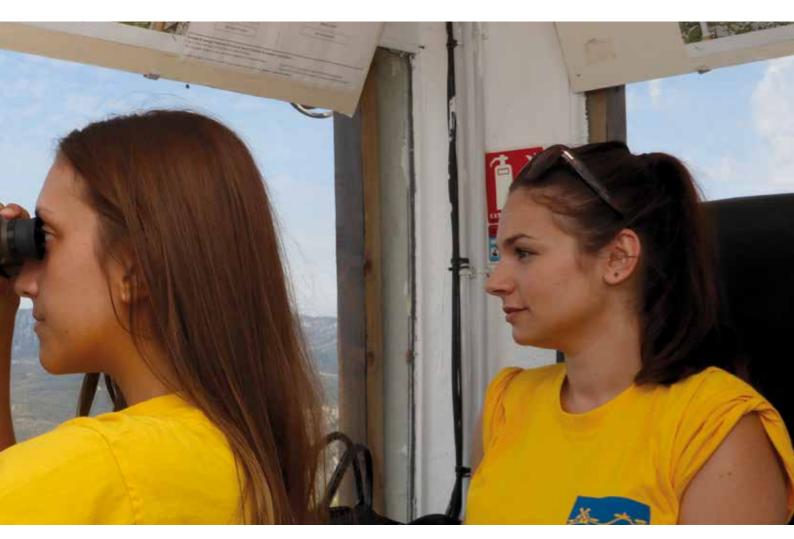


ette année encore notre région a été la proie des flammes avec de nouveau des milliers d'hectares partis en fumée. Il s'agit d'une véritable catastrophe écologique avec la disparition pour plusieurs décennies d'une flore mais également d'une faune qui font la richesse de notre région.

La vigilance de tous (services municipaux, bénévoles du Comité Communal Feux de Forêts, pompiers, citoyens), les travaux réalisés tout au long de l'année dans nos massifs, l'investissement constant depuis de nombreuses années pour préserver et protéger nos collines ont porté leurs fruits : nous n'avons pas eu à déplorer de feux de forêts. Ce résultat ne tient rien du hasard. Roland POVINELLI a su anticiper cette saison estivale de tous les dangers pour les espaces naturels de notre région en mettant des moyens de surveillance hors norme, notamment en intensifiant la surveillance de nuit, moment privilégié des pyromanes. Il a montré que le combat opportun qu'il a mené contre le départ des canadairs de la base de Marignane était totalement justifié.



Les bénévoles du C.C.F.F. d'Allauch participent activement à l'arrosage des plantations dans les collines.



Pour autant des départ de feux ont été déclenchés par un incendiaire dans les zones périurbaines. Ce dernier a été arrêté.

Un grand merci à tous ceux qui ont eu à cœur de surveiller et défendre notre patrimoine naturel : bénévoles du Comité Communal Feux de Forêts, pompiers, employés municipaux. Chacun à sa place, collaborant avec détermination et responsabilité, s'est investit pour préserver nos collines. Retour sur un dispositif qui a été renforcé cette année.

Le Service Protection des Collines

Allauch est l'une des rares communes de France a avoir créé un Service Protection des Collines. Tout au long de l'année, les agents municipaux effectuent de nombreux travaux pour entretenir nos massifs. Durant l'été, l'ensemble du personnel est mobilisé tous les jours à la surveillance des espaces sensibles. Ils patrouillent dans les secteurs périurbains de 12h à 21h30. Les jours à risque de niveau noir, un équipage supplémentaire est activé de 19h à 2h30.



Une opération a été menée conjointement, en juin dernier, par les Polices Municipales d'Allauch et de Roquevaire, la Gendarmerie de Roquevaire, le Capitaine du Commissariat de la Police Nationale du 12ème arrondissement de Marseille, le Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie d'Aubagne (PSIG), le Conseil Départemental et l'Office National des Forêts mobilisant au total 27 agents. En présence de Charles Dalmasso, Adjoint au Maire d'Allauch délégué à la Sécurité, l'objectif de cette opération était de sécuriser l'accès aux massifs forestiers de l'Étoile et du Garlaban et de sensibiliser la population au risque incendie.

De jeunes Allaudiens recrutés pour assurer une surveillance de nos collines 24h/24

Depuis de nombreuses années, la Commune profite du dispositif des Assistants de Prévention et de Surveillance des Incendies de Forêts (A.P.S.I.F) mis en place par le Conseil Régional pour surveiller les collines. Jusqu'à présent, les vacataires recrutés assuraient l'armement des deux vigies de Notre-Dame des Anges et de Tête Rouge sur une période définie.

Cette année, Monsieur le Maire a souhaité que ce dispositif soit intensifié notamment au mois d'août. La vigie de Notre-Dame des Anges était occupée de 17h à 7h et celle de Tête Rouge 24h/24.

L'augmentation du nombre de vacataires a également permis de mettre en place 2 nouvelles patrouilles de 21h30 à 7h.

Nos collines étaient donc sous surveillance de jour comme de nuit.

Des sapeurs-pompiers dans les collines en juillet et en août

Durant la période estivale, la Municipalité met en œuvre tous les moyens qui peuvent être mobilisés pour lutter contre les incendies de forêt. L'un d'entre eux est la mise à disposition par le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Bouches-du-Rhône (S.D.I.S. 13) d'un camion citerne feux de forêts avec deux sapeurs pompiers. Cet équipage a patrouillé du 3 juillet au 17 septembre dans le secteur périurbain de 11h à 19h. Le coût de ce dispositif est de 16 621 €.



Le Maire coordonne l'action des services en charge de la surveillance de nos collines.

Les bénévoles du Comité Communal Feux de Forêts (C.C.F.F.) : un soutien important dans le dispositif de surveillance

La préservation de notre patrimoine naturel mobilise également les bénévoles du C.C.F.F. Ils ont réalisé 12 jours de patrouilles en V.T.T., 7 jours de patrouilles équestres, 8 jours de patrouilles pédestres. Ils ont été présents près de 200h dans les vigies du Taoumé, de Notre-Dame des Anges et de petite Tête Rouge. Ils ont assuré 390h de patrouilles en 4X4.

Ils ont également participé à l'arrosage des plantations et au remplissage des abreuvoirs durant 91 heures.

Nous remercions vivement ces bénévoles qui prennent de leur temps sur leur vie de famille pour s'impliquer et se dévouer à la protection de nos collines.

Nouveauté 2017 : des caméras pour surveiller nos collines

Comme nous venons de le constater, la surveillance humaine des collines est essentielle à leur préservation et elle a été encore renforcée cette année. Pour autant, il est important d'utiliser tous les moyens à notre disposition et notamment les caméras de vidéoprotection pour mener à bien cette mission.

La Municipalité a donc décidé d'implanter deux caméras l'une à la vigie Notre-Dame des Anges, l'autre à celle de Tête Rouge. Elles ont permis d'accroître la surveillance de nos massifs. A terme, l'objectif est que le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Bouches-du-Rhône (S.D.I.S. 13) puisse avoir accès à ces images via internet.



IL AURAIT ALLUMÉ 17 FEUX EN AOÛT

L'incendiaire en série écroué aux Baumettes



Sur une page Facebook, des habitants avaient signalé les départs de feu du dimanche 20 août sur Allauch et Plan-de-Cuques, /PH. DR

Au regard des éléments accablants recueillis par les policiers et des aveux partiels passés par Franck P. au cours de sa garde à vue, l'issue ne faisait guère de doute. Déféré mercredi devant le parquet, l'homme de 42 ans mis en cause dans 17 incendies criminels déclenchés entre le 10 et le 20 août, sur les communes d'Allauch, de Plan-de-Cuques et de Marseille, a été écroué à la maison d'arrêt des Baumettes.

Comme révélé mercredi par La Provence, l'incendiaire habitant dans le 11° arrondissement avait été interpellé, lundi, après une enquête bouclée par la BSU Sud, appuyée par la Compagnie de sécurisation et d'intervention. La veille, il avait été signalé par des riverains d'Allauch en train de jeter un chiffon imbibé de liquide inflammable dans un fourré sec.

Au cours de ses auditions, ce quadragénaire sans emploi, décrit comme "très dépressif" par les enquêteurs, avait reconnu son rôle dans les six départs de feu du dimanche 20 août, à Allauch et Plan-de-Cuques, qui avaient pu être circonscrits sans faire trop de dégâts par les sapeurs-pompiers. Selon nos informations, en plus de cette dernière série d'incendies, les policiers soupçonnent Franck P. d'avoir multiplié les sinistres de "petite et moyenne ampleur" tout au long du mois d'août.

Des actes motivés par un désir de "vengeance", a-t-il reconnu, après un refus de logement formulé par la Ville de Plan-de-Cuques. Le suspect aurait également, durant cette période, mis le feu à une voiture stationnée dans un garage de son ex-belle-famille.

Le 11 août dernier, déjà, un pyromane de 19 ans soupçonné d'avoir provoqué 16 incendies entre fin mai et fin juin 2017, dans les communes d'Istres et Fos-sur-Mer, avait été mis en examen et écroué au centre pénitentiaire de Luynes. Selon les enquêteurs de la sûreté départementale, en charge de ce dossier, le jeune bachelier istréen avait agi par "fascination pour le feu et les pompiers".

Laurent D'ANCONA

Incendiaire interpellé : Monsieur le Maire dépose une plainte

La Provence du 25 août 2017

Entre le 10 et le 20 août, Allauch et Plan-de-Cuques ont connu près de 20 départs de feu en zone urbaine, près d'habitations et surtout avec un fort vent. Heureusement, ces incendies ont été maîtrisés rapidement. Le témoignage d'habitants vigilants et le réseau de vidéoprotection de la Commune ont permis de mettre fin à cette série d'incendies criminels. Des citoyens avaient repéré un véhicule suspect et noté partiellement le numéro d'immatriculation. Sur la base de ces renseignements, les services de Police sont remontés jusqu'au propriétaire de la voiture. L'homme de 42 ans a été interpellé et placé en garde à vue. Lors de ses auditions, le mis en cause a reconnu son rôle dans six départs de feu. Il a été écroué aux Baumettes. Monsieur le Maire a décidé de déposer une plainte auprès du Procureur de la République.



QUESTION À...NATHALIE COUTENET

Conseillère Municipale déléguée à la Protection des Collines

Allauch n'a pas connu de feu de forêts cette année contrairement au reste de la région, comment expliquez-vous cela ?

Nous sommes très attachés à nos collines qui représentent 80% du territoire de la commune.

Roland POVINELLI depuis toujours met des moyens importants pour entretenir et préserver cette richesse écologique : un service protection des collines unique dans le département, un soutien sans faille aux bénévoles du Comité Communal Feux de Forêts, le recrutement de jeunes Allaudiens pour surveiller les collines 24h/24 et cette année la mise en place de caméras sur deux de nos vigies.

Vous le constatez, si nous n'avons pas connu de feux importants ce n'est pas le fruit du hasard mais celui d'un travail permanent.

ALLAUCH A SON ÉCOLE DE «JEUNES-SAPEURS POMPIERS»



e samedi 16 septembre dernier, a eu lieu la cérémonie de présentation de la première promotion de l'école des Jeunes Sapeurs-Pompiers (J.S.P) volontaires en présence de nombreuses personnalités, et des hautes instances du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) 13 et du Lieutenant-Colonel Philippe PETIT, Président de l'Association Départementale des J.S.P et du Lieutenant Alain JAMMET, Responsable Départemental de l'École des J.S.P.

Après avoir passé des tests de recrutement en juin dernier, 16 Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) se retrouvent, depuis octobre, dans les locaux de l'école primaire du Logis-Neuf mis à disposition par la municipalité suite à la requête du commandant des pompiers, pour suivre une formation au métier de pompier. À raison d'un samedi après-midi par semaine pendant la période scolaire, c'est une nouvelle aventure qui débute pour ces jeunes de 13/14 ans et pour le personnel du centre de secours d'Allauch/Plan-de-Cuques.

La formation d'une durée de 4 ans, est encadrée par des sapeurs-pompiers volontaires ou professionnels

et parfois des intervenants extérieurs. Elle est organisée en quatre cycles de formation (JSP1, JSP2, JSP3 et JSP4) composée de cours théoriques et pratiques.

Tout au long de leur parcours les JSP vont apprendre les spécificités du métier, développer des qualités et compétences afin d'obtenir le statut de sapeur-pompier volontaire. Par ailleurs, l'obtention du Brevet National de JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers) donne également accès au concours de sapeur-pompier professionnel.

Cette mission a été confiée au capitaine René BUQUOY chef de centre en poste à la caserne d'Allauch/Plan-de-Cuques depuis le 1^{er} janvier 2017, et pour laquelle il s'est investi avec une réelle motivation, en vue de former les sapeurs-pompiers de demain.

Un métier de respect, de valeurs et de discipline qui fait toujours rêver!

Renseignements:

Centre de secours d'Allauch Les Côtes Rôties - Av Jean Moulin Tél.: 04 91 07 83 30 (demander le Chef de Centre ou le Sergent Fabien NOLANE)

ALLAUCH, UNE RÉFÉRENCE ET UN ARGUMENT DE VENTE POUR LES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

Les promoteurs, qui construisent à proximité d'Allauch (11°, 12° et 13° arrondissements de Marseille), n'hésitent pas à faire référence à la bonne réputation de notre ville, à la qualité de notre environnement en citant Allauch dans leur plaquette commerciale afin de faciliter les ventes de leurs programmes immobiliers. Ils s'approprient ainsi notre qualité de vie, enviée de tous. Pour exemple, le document commercial d'un programme (ci-dessous et ci-contre) qui sera réalisé à la Croix Rouge.



Document publicitaire « Les Lodges » Marseille 13e

CE N'EST PAS NOUS QUI LE DISONS!

SOGEPROM CONSTRUIT DES IMMEUBLES À LA CROIX ROUGE

Ci-dessous, vous pourrez lire ce que ce promoteur écrit sur sa plaquette publicitaire.

A l'extrémité du 13ème arrondissement de Marseille, réputé pour son ouverture sur la nature, la résidence «Les Lodges» jouit d'une localisation privilégiée à la limite de la commune d'Allauch, petit village provençal très prisé pour sa qualité de vie.

Au pieds des massifs de l'Etoile et du Garlaban, dans un écrin de verdure, Allauch bénéficie d'une situation exceptionnelle.

Laissez-vous gagner par cette douceur de ville si naturellement épanouissante... »

Extrait du document publicitaire « Les Lodges » Marseille 13^{ème}.

Les élus d'opposition du Conseil Municipal ne cessent de critiquer notre action.

Or, la réalité est qu'Allauch est devenue une référence pour les professionnels de l'immobilier.

Plus encore, nombreuses sont les personnes ou les familles qui souhaitent venir s'installer dans notre commune.

Enfin, Allauch est un exemple pour bien d'autres villes du département.

La Municipalité en a fait un territoire où il fait bon vivre.

Ce n'est pas nous qui le disons.

LA PISCINE MUNICIPALE A FAIT PEAU NEUVE



près 8 mois de travaux la piscine municipale a rouvert ses portes le 24 juin dernier pour le plus grand plaisir des nageurs qui espéraient pouvoir profiter de cet équipement pendant l'été.

Les utilisateurs ont ainsi pu découvrir des locaux flambant neufs avec un bassin intérieur entièrement rénové, des vestiaires tout neufs, tout comme les extérieurs et les abords immédiats de la piscine (pose de gazon synthétique, transats, tables basses, parasols, jardinières, fresque murale...)

Pour rappel, ces travaux ont pris également en compte les contraintes d'ordre général et en particulier le respect de la réglementation en termes de sécurité, d'hygiène et d'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Une réussite totale pour cet équipement qui a fait, du 24 juin au 31 août dernier, 11 212 entrées.

Cartes d'accès

Dans le cadre de sa rénovation et afin d'offrir une meilleure qualité de services, la piscine municipale s'est dotée d'un système informatique de caisse et de contrôle d'accès.

L'accès se fait désormais sur présentation d'une carte magnétique. Ce support contient toutes les informations d'abonnement ou d'entrée unique afin d'éviter un nouveau passage à la caisse. Cette carte est nominative et personnelle. La première attribution est gratuite, en cas de perte ou de casse, le coût de renouvellement est de 6 € pour les habitants de la Commune et de 10 € pour les extérieurs.





Pour s'inscrire et obtenir votre carte annuelle il vous suffit de remplir une fiche d'inscription (en téléchargement sur https://allauch.espace-famille.net/allauch/index.do) et fournir les pièces demandées au : Guichet Famille, Av Jean Moulin - Logis-Neuf – Tél.: 04 86 67 46 47.

Elle sera ensuite à retirer et à recharger directement à la Piscine municipale - Complexe Sportif de Pié d'Autry - Tél: 04 86 67 46 05. Toutefois, dans l'attente de votre carte, l'accès pourra se faire avec tickets.

Horaires d'ouverture au public d'octobre 2017 à mai 2018 (hors vacances scolaires) :

- Mardi de 12h à 13h45 et de 16h30 à 20h10.
- Mercredi de 14h à 16h40.

A l'occasion de la réouverture de la Piscine Municipale le 24 juin dernier, Roland POVINELLI s'est rendu sur place pour une visite résolument estivale accompagné de son adjoint délégué aux sports Maurice ATTIAS. Une façon aussi de «prendre la température» de cet équipement flambant neuf auprès de ses administrés.



- Jeudi de 12h à 13h45 et de 16h30 à 20h10.
- Vendredi de 16h30 à 19h40.
- Samedi de 14h30 à 17h40.
- Dimanche de 9h à 11h40.

Coût de l'investissement : 1 950 000 € TTC dont 975 000 € de subventions sollicitées.

Cette opération s'inscrivait dans le cadre du dispositif du Contrat Départemental d'Objectifs (CDO) accordé par le Conseil Départemental.

Budget des travaux extérieurs et abords immédiats de la piscine : 90 480 € TTC

TRAVAUX

TRAVAUX DU MOULIN CAMOIN



Pendant un mois, de mai à juin, le moulin Camoin a subi des travaux de rénovation et de mise en sécurité. Ces derniers ont consisté en la réfection des solins bois, la restauration des ailes et le remplacement du toit. Coût de l'opération : 29 527 € TTC, subventionnée à 80% par le Conseil Départemental dans le cadre des travaux de proximité.

EXTENSION DU DORTOIR DES «PETITS PRINCES»



Les travaux d'extension du dortoir de la halte garderie «Les Petits Princes» ont été réalisés pendant les vacances d'été. Cette extension augmente ainsi la capacité du dortoir de 25m² pour 11 lits supplémentaires. Coût de l'opération : 120 000 € TTC. Subvention du Conseil Départemental : 60 000 € dans le cadre des travaux de proximité.

TRAVAUX DE NUIT

POUR LIMITER LES NUISANCES DE CIRCULATION

Chacun peut le constater, les nombreux travaux de voirie réalisés à Marseille, notamment durant l'été, se font de jour et engendrent d'importants problèmes de circulation. A Allauch, Monsieur le Maire a expressément demandé, quand cela est possible, que les travaux d'envergure sur les routes soient réalisés la nuit afin de limiter l'impact sur la circulation automobile des Allaudiens.



Travaux réalisés sur les ronds-points du Logis-Neuf. Dans le cadre de sa programmation travaux 2017, le Conseil Départemental 13 a réalisé des travaux de réfection de l'enrobé des giratoires desservant les avenues Marcel Julien/Général de Monsabert et Marcel Julien / Jean Moulin / Leï Rima. Afin de limiter les nuisances, ces derniers ont été effectués de nuit du 13 au 15 juin dernier. Coût des opérations : 70 000 €

Réfection de l'enrobé du Bd Barthélémy jusqu'au Chemin Laurent Merle du 22 au 25 août 2017. Pendant la durée des travaux l'accès aux riverains était assuré. Ces derniers ont été effectués de nuit avec déviation de 21h à 5h par le Chemin Laurent Merle et le Chemin Antoine Camoin. Coût des travaux : 131 000 €.

TRAVAUX DU BD BARTHÉLÉMY AU CH. DES AUBAGNENS :

LA MÉTROPOLE LES RÉALISERA EN 3 PHASES

D'importants travaux de voirie sont en cours de réalisation du Boulevard J & C Barthélémy au Chemin des Aubagnens. Afin de créer le moins de nuisances possibles, pour la circulation ceux-ci sont effectués de nuit. Pour des raisons budgétaires et de fonctionnement, la Métropole, compétente dans ce domaine, a décidé de les réaliser en 3 phases. Quand la ville avait la compétence voirie, ces travaux étaient réalisés en une seule fois. Nous ne pouvons que regretter cette situation.

Calendrier des travaux :

- 1^{er} semestre 2018 : Réfection de voie du Chemin Esprit Julien jusqu'au Chemin des Gipières.
- Courant 2019 : Réfection du chemin des Aubagnens (1ère partie) : du Chemin des Gipières au Centre Technique Municipal.
- Date à définir : Réfection du chemin des Aubagnens (2ème partie) : du Chemin Centre Technique Municipal à l'Avenue de Provence.

ECONOMIE

L'ENTREPRISE ALLAUDIENNE TECHNICOFLOR SE DIVERSIFIE

rançois-Patrick SABATER
crée en 1982 TechnicoFlor,
la première société du
Groupe spécialisée dans la
création et la fabrication
de compositions aromatiques pour
la parfumerie. Très rapidement
elle se développe et des filiales sont
créées pour renforcer le Groupe qui
diversifie ses activités sur les marchés
des arômes alimentaires, extraits
végétaux et matières premières
aromatiques.

En début d'année, cette société implantée à Allauch depuis 1991, a fait l'acquisition de l'activité arômes du groupe ELIXENS et relance la marque d'origine «FONTARÔME». Cette marque, très connue en France et à l'international, conçoit, produit et vend des arômes alimentaires destinés à l'industrie agroalimentaire, pharmaceutique et à la nutrition animale. L'usine basée à Saint Ouen l'Aumône (95 Val d'Oise) dispose de trois laboratoires, six ateliers de production ainsi qu'un laboratoire d'analyse contrôle.

En mars dernier, TechnicoFlor annonçait également vouloir investir dans un nouveau centre de production à Allauch.

Fontarôme (Siège Social)
Parc d'Activités de Fontvieille,
Route des Quatre Saisons
Tel.: 04 91 07 70 77
Fax. 04 91 05 74 75

Site web: http://fontarome.fr





Les caméras de «La Meilleure Boulangerie de France» à Allauch

Le tournage de la 5^{ème} saison de l'émission «La Meilleure Boulangerie de France» s'est arrêté le 21 juin dernier au Fournil du Logis-Neuf. Inscrite par ses clients à ce concours national, les pains, pâtisseries et autres créations ont été jugés par Bruno CORMERAIS et Norbert TARAYRE.

Un périple gustatif qui a pour vocation de faire découvrir des spécialités régionales, des créations originales et des artisans-boulangers passionnés. En bref, tous les ingrédients dont dispose l'établissement de Nadine et Sylvie PAILLOLE.

À ne pas manquer sur M6!

Le Fournil du Logis-Neuf Av Leï Rima - Tél. : 04 91 68 20 54

Les nouveaux commerces et entreprises

«LA CAVE DU FROMAGER»

Nicolas MAURY
Galerie marchande de Fontvieille
Route des 4 saisons
Du mardi au samedi de 8h à 13h et de
15h30 à 19h30. Le dimanche de 9h à 13h.
Tél.: 04 91 50 60 98

«CLASS'DOG» - Toilettage canin et félin Véronique GABRIELLI

685, Av du Général de Monsabert Logis-Neuf

Du lundi au samedi de 9h à 19h sur rendez-vous.

Tél.: 04 91 50 36 96 / 06 72 22 55 56

«L'OUSTAU GOURMAND» Épicerie fine, salon de thé, pause déjeuner, plateaux à emporter Patrice GHANEM et Pascale KHRIMIAN 3, Rue Frédéric Chevillon Tous les jours de 8h à 19h30.

Tél.: 04 91 50 60 98

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

«LE PANORAMA» - Bar, brasserie Loïc ASSANTE 5, Cours du 11 Novembre

du mardi au jeudi de 7h à 21h30 et du vendredi au dimanche de 7h à 22h30. Fermé le lundi.

Tél. : 06 03 56 03 95

«LES JARDINS D'ALLAUCH» Primeur

Loïc LA TELLA Galerie marchande de Fontvieille Route des 4 saisons Du lundi au samedi de 7h à 19h30. Le dimanche matin de 7h à 13h.

Tél.: 04 91 05 99 85

«BAR O'CIGALES» Bar-tabac, brasserie, restaurant Sébastien FABIANI 2, Bd Georges Risler Bar-tabac ouvert tous les jours de 6h15 à 21h. le dimanche de 8h à 14h30

Brasserie/restaurant ouvert tous les midis du lundi au samedi. Le soir du mardi au samedi jusqu'à 22h.

Tél.: 04 91 68 18 09

«MISS DAISY» Blanchisserie Industrielle -Location de linge

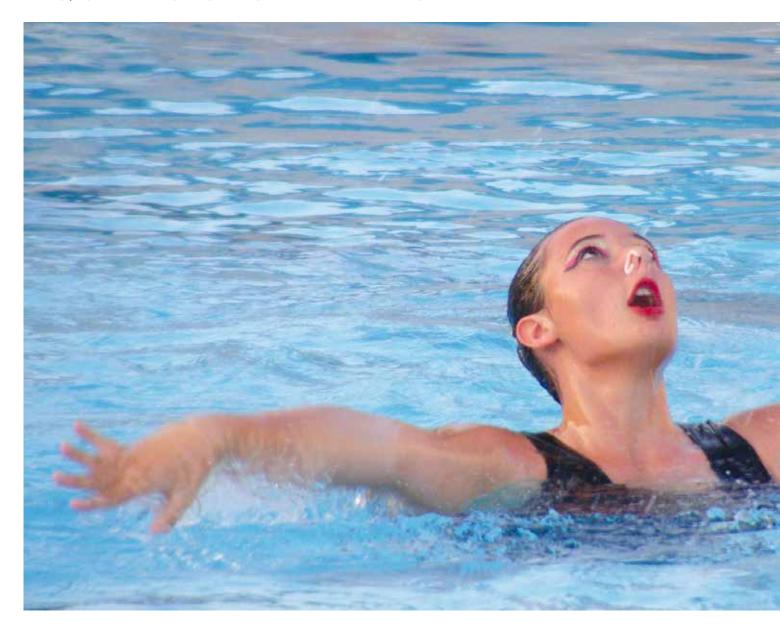
Alfred TESTA
ZA de Fontvieille Lot B1
Route des quatre saisons21h.
Tél.: 04 96 21 21 21

Fax: 04 91 50 80 52

Email: contact@missdaisy.fr

Nous leur souhaitons la bienvenue à Allauch en espérant que ces quelques lignes les fassent connaître et leur permettent d'avoir une clientèle nombreuse.

AQUATIC CLUB ALLAUDIEN



L'ACA SURFE SUR LE SUCCÈS

epuis 1989, cette association offre aux Allaudiens plusieurs sections de natation pour enfants et adultes, au sein de la piscine d'Allauch, située sur le complexe sportif de Pié d'Autry, mise à disposition par la municipalité. Ces sections sont divisées en plusieurs disciplines telles que l'Aqua Gym adultes, la Natation loisir «perfectionnement» enfants et adultes, la Natation compétition enfants et adultes ainsi que la Natation Synchronisée.

Tout au long de l'année sportive, les équipes compétitions, celles de Natation Sportive et de Natation Synchronisée, représentent régulièrement la commune à travers la région et toute la France.

Macha DIAN est présidente de l'Aquatic Club Allaudien depuis 2014, Véronique SONZOGNI est la vice-présidente. Pierre-Olivier GAULME le trésorier, Maud BONIFAY la secrétaire.

L'association compte une dizaine de bénévoles et plus de 300 adhérents.

L'aqua gym est réservée aux adultes hommes et femmes, elle permet un maintien en forme tout en douceur. Une fois immergé dans l'eau, le corps ne pèse plus qu'un tiers de son poids terrestre, ce qui facilite tous les mouvements,



bien que la résistance de l'eau oblige les muscles à plus travailler. Cette discipline est donc parfaitement adaptée à ceux qui souhaitent allier sport et plaisir.

La natation adultes s'adresse aux plus de 18 ans qui souhaitent continuer une activité sportive de détente, ou participer aux compétitions. Tous les cours sont dispensés par un entraineur diplômé.

La natation perfectionnement concerne les enfants, à partir de 11 ans, qui sortent de l'école de natation (dont les cours sont dispensés par la commune d'Allauch), et qui souhaitent continuer à se perfectionner. Les enfants de cette section ne participent pas aux compétitions organisées par FFN. Ils peuvent cependant accéder si leur

niveau le permet à la catégorie compétition. Les cours sont dispensés par des entraineurs diplômés.

La natation compétition est réservée aux enfants et adolescents qui participent régulièrement à des compétitions au niveau régional et national.

L'Aquatic Club Allaudien a formé plusieurs nageurs et nageuses, qui évoluent à un très haut niveau National et International et ont été recrutés par des pôles « espoirs ». Les entraînements sont dirigés par des moniteurs diplômés.

Comme une sirène dans l'eau

La natation synchronisée est destinée aux filles de 6 ans à 18 ans et plus.

Nos jeunes nageuses participent tout au long de l'année à des épreuves «socles» (degrés obligatoires), ainsi qu'à des compétitions régionales et nationales, et représentent avec fierté les couleurs d'Allauch.

Depuis 2014, il a été créé pour les jeunes nageuses de cette section une école de natation synchronisée afin de les former pour qu'elles puissent ensuite continuer cette discipline en compétition dans des clubs de la région.

A compter de cette année, les 17/25 ans vont se spécialiser dans le spectacle de natation synchronisée.

L'ambiance au sein de l'Aquatic Club Allaudien se veut familiale. Ici, les plus grands s'occupent des plus petits, l'échange intergénérationnel est favorisé ainsi que les valeurs de partage et d'entraide.

Rejoindre l'Aquatic Club Allaudien, c'est nager dans le bonheur.

Pour plus d'informations : http://www.aquatic-club-allaudien.com/ informations@aquatic-club-allaudien.com

JUDO CLUB ALLAUCH



NUMÉRO 1 DU DÉPARTEMENT

Depuis sa création en 1991, le Judo Club Allauch offre à ses adhérents la possibilité de pratiquer leur sport dans le respect des valeurs d'ouverture, de convivialité et de formation des plus jeunes.

Différentes sections sont proposées :

- le **baby JUDO** de 4 à 5 ans.
- l'initiation au JUDO de 6 à 8 ans,
- le perfectionnement global au JUDO de 9 à 12 ans.
- le perfectionnement au JUDO pour les plus de 12 ans.
- la préparation aux compétitions et aux katas individualisée.
- l'initiation au JU-JITSU pour les adultes de 16 à 77 ans.

Fort de la disponibilité et la motivation de son président, Luc GARRIDO et de ses professeurs : mais aussi de l'implication de la Ville d'Allauch et d'un grand nombre de parents d'adhérents, le Judo Club Allauch a formé de jeunes compétiteurs pour les hisser à des niveaux de compétitions locales mais également nationales : 1er club du département en poussin et 2ème en benjamin,

3 judokas du club sélectionnés à l'OM Judo pour

des compétitions nationales et internationales, championnat de France par équipes championnat de France Cadet...

Aujourd'hui, le Judo Club Allauch est le premier club de judo du département au regard de son nombre d'adhérents (près de 200 pour l'année 2017/2018); ce qui lui a valu notamment de recevoir en 2015, la labellisation « OR » du Comité Départemental de Judo des Bouchesdu-Rhône.

Cette labellisation « OR » conforte le dynamisme du club dans l'épanouissement sportif de ses adhérents et dans le développement de son rôle éducatif.

Fort de ses 27 ans d'existence, le Judo Club Allauch continuera plus que jamais à former des compétiteurs et à favoriser l'acquisition de compétences indispensables à la construction des enfants : la maîtrise de soi, le respect des autres et l'autonomie.

Pour tous renseignements sur les modalités de découverte du judo et/ou d'inscription au club: http://judo.club.allauch.free.fr

TRAMPOLINE SYNCHRONISÉ

ALAN BOUATTOU AUX WORLD GAMES 2017 (JEUX MONDIAUX 2017)

Suite aux World Games (Jeux Mondiaux) de Wroclaw (Pologne), notre Allaudien Alan BOUATTOU termine 4ème de la finale en trampoline synchronisé avec son coéquipier Josuah FAROUX.

Alan honore sa première sélection en équipe de France senior en passant à deux doigts du podium de ces Jeux Mondiaux 2017 en terminant à 0,3 points des Japonais 3ème.

Un beau parcours pour Alan BOUATTOU du club Génération Gymnique d'Allauch, présidé par Boris JANIN, qui continue de progresser au quotidien au Pôle France d'Antibes et qui représente les couleurs de la Génération Gymnique d'Allauch à l'international depuis quelques années.



A gauche, Josuah FAROUX (Sevran) à droite, Alan BOUATTOU (Allauch)

Nous lui souhaitons de continuer son ascension au plus haut niveau pour qu'il puisse atteindre un podium international en senior avec l'équipe de France.

MAINTENANCE PROVENÇALE DES FEUX DE LA SAINT-JEAN

La délégation allaudienne de la Maintenance Provençale des Feux de la Saint-Jean s'est rendue à Arles, le 23 juin dernier, pour récupérer la flamme de la Saint-Jean.

Cette flamme, portée depuis la veille par des coureurs à pied depuis le Mont Canigou (Pyrénées), a été transmise aux délégations des départements des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse, du Gard, du Var et des Alpes. C'est avec elle que les villages ont embrasé leurs feux de la Saint-Jean.

Une cérémonie très festive, symbole d'amitié et de paix à laquelle ont assisté Paule JOUVE, Conseillère Municipale, mainteneur européen de la Maintenance, représentant le Maire d'Allauch, Eric NAPOLEONI, Président de la Maintenance Provençale des Feux de la St-Jean/Rassemblement des Mainteneurs Européens, Jean-Jacques LACAZOTTE, Vice-Président du Comité des Fêtes d'Allauch/Mainteneur, Sylvie MONPEYSSEN, secrétaire adjointe de



la Maintenance, Muriel POGGIO, photographe et relation presse pour la Maintenance, Paul POGGIO, chargé des relations publiques pour la Maintenance et Lucienne HEBRARD, trésorière du Comité des Fêtes d'Allauch.

Très attachée à ses traditions, Allauch organisera, les 4 et 5 mai 2018, le 34^{ème} congrès Européen des Traditions et Feux de la Saint-Jean.

35èME ANNIVERSAIRE DU COMITÉ DE JUMELAGE ALLAUCH/VATERSTETTEN



Du 9 au 16 juin 2017 Allauch a reçu la visite d'une délégation de cinquante-cinq Bavarois venus fêter nos 35 ans d'amitié avec la Commune de Varterstetten en Bavière. A cette occasion, Robert NIEDERGESAES, actuel Landrat d'Ebersberg (Président du département), ancien Maire de Vaterstetten, nous a honoré de sa présence. Il était accompagné de la Directrice des Services de la Mairie de Vaterstetten, Madame Linda WAGNER. Avec plus de cent vingt personnes, la soirée officielle ponctuée de discours et de cadeaux s'est déroulée en toute convivialité en présence de Madame Chantal BERTIN, Présidente du Comité de Jumelage Allauch/Vaterstetten et de Madame Martine CHAIX, Conseillère Municipale, déléguée au jumelage et aux relations internationales.

FÊTE DE LA BIERE



Samedi 26 août, les danseurs et musiciens de GELTING n'ont pas manqué de faire virevolter les nombreux Allaudiens grands amateurs de la Bavière et de leur traditionnelle Fête de la Bière. À cette occasion le Comité de Jumelage Allauch/Vaterstetten, présidé par Madame Chantal BERTIN a eu l'immense plaisir de recevoir Monsieur le 1er Bourgmestre de Vaterstetten Georg REITZBERGER accompagné de son Directeur Général des Services, pour trinquer à cette belle amitié qui unit Allauch et la Bavière depuis 35 ans.

HOMMAGES



Le 18 juin 1940 le Général De Gaulle lance depuis Londres un appel à la résistance sur les ondes de la BBC. À l'occasion du 77ème anniversaire de l'appel du 18 juin, la Municipalité représentée par Monsieur Christian JAILLE, Conseiller Municipal, délégué aux commémorations, et les associations d'anciens combattants, ont tenu à rendre hommage à ceux qui ont redonné à la France sa liberté.

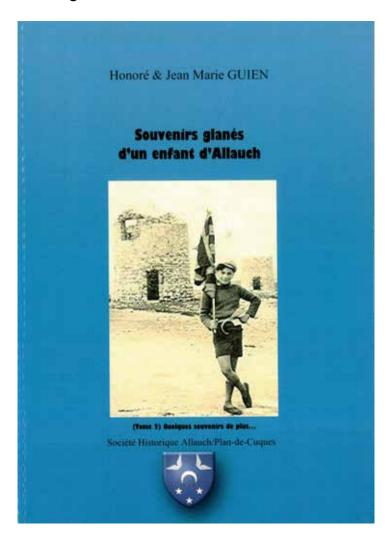


Occupée en 1942 et libérée en 1944 du joug allemand, le 25 août dernier Allauch a commémoré le 73ème anniversaire de sa libération. A cette occasion Monsieur Georg REITZBERGER, actuel Maire de Vaterstetten (Bavière), a tenu à rendre hommage aux combattants morts pour Allauch et la France en présence de sa délégation, du Comité de Jumelage Allauch/Vaterstetten et ses présidentes, Mesdames Chantal BERTIN et Ursel FRANZ. Sans oublier Monsieur Christian JAILLE, Conseiller Municipal délégué aux commémorations et autres élus.

CULTURE

SI ON PARLAIT LITTÉRATURE ?

La rentrée littéraire à Allauch commence fort. En effet, quatre ans après la sortie de leur premier livre, GUIEN père et fils, reviennent avec le Tome 2 d'un ouvrage écrit à quatre mains «Souvenirs glanés d'un enfant d'Allauch». Autre belle surprise le retour de Jean-Philippe CHABRILLANGEAS, un auteur Allaudien lauréat 2017 du «Prix Première chance à l'écriture» pour son roman «Deltas». Autre lauréate du «Prix Première chance à l'écriture», Aurélie FREDY, travaille actuellement sur un nouveau projet. Une biographie assez singulière bientôt chez XO Éditions. Des ouvrages à découvrir sans tarder!



« Souvenirs glanés d'un enfant d'Allauch » : la mémoire partagée

Honoré GUIEN et son fils, Jean-Marie, viennent de faire paraître le tome 2 d'un ouvrage intitulé

« Souvenirs glanés d'un enfant d'Allauch » édité par la Société Historique Allauch/Plan-de-Cuques.

Ce livre, comme le premier tome, compile de nombreuses anecdotes sur la vie à Allauch depuis de nombreuses années. L'objectif des auteurs est de partager des souvenirs avec ceux qui les ont vécus et surtout faire connaître aux nouvelles générations le Allauch d'antan à travers une multitude de documents : photos, cartes postales, articles de presse....

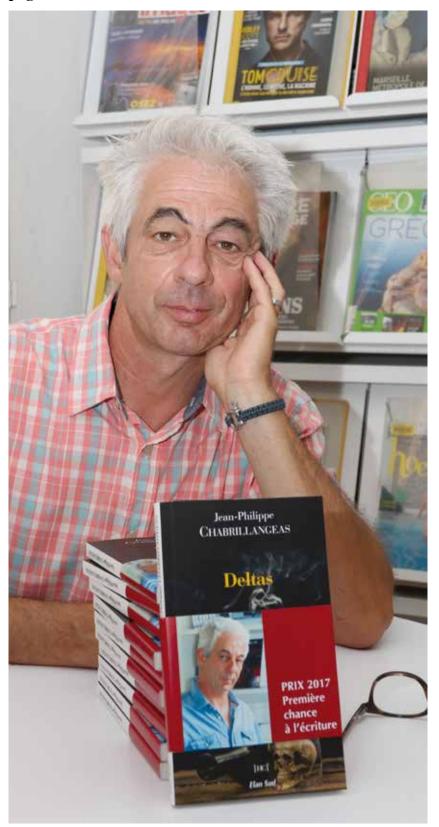
Comme le dit Roland POVINELLI dans la préface : « Telle une Madeleine de Proust, ce nouvel ouvrage nous replonge une fois encore dans le passé, au travers d'une succession d'anecdotes, d'illustrations et de souvenirs, à la fois personnels et collectifs. Tous ces instants, qui témoignent, encore aujourd'hui, des apports des siècles passés et qui ont conduit Allauch à offrir son visage actuel ».

Ce n'est pas simplement l'accumulation de souvenirs et de documents. Il y a une volonté de la part d'Honoré et de Jean-Marie GUIEN d'être dans la véracité historique des propos, en s'appuyant sur le savoir et la connaissance des membres de la Société Historique Allauch/Plan-de-Cuques.

Un bel ouvrage que vous pouvez acquérir, pour un prix modique (20 €) à la Maison du Tourisme Louis Ardissonne – Esplanade des Moulins – 04 91 10 49 20

«DELTAS» aux éditions Élan Sud, un roman de Jean-Philippe CHABRILLANGEAS

Jean-Philippe CHABRILLANGEAS revient avec un roman publié aux éditions Élan Sud à la suite d'un concours de manuscrits permettant au lauréat de signer un contrat d'édition. Ce nouveau roman, Deltas, est empreint de poésie, d'humanité et d'une intrigue qui tient le lecteur en haleine jusqu'à la dernière page.



L'auteur nous fait voyager du delta du Rhône au delta du Mississipi. Ce roman vous entraînera dans un road-trip entre la France et les Etats-Unis sur la route de grands écrivains (Shakespeare, Faulkner, Hemingway...). En lisant Deltas, vous serez bercés par des rythmes de blues dans la lumière des Saintes-Maries-de-la-Mer.

Secrets de famille, amour filial, destinée... ce livre raconte l'histoire de «Pierre, 18 ans, qui décide de fuir la Camargue et ses fantômes pour vivre le rêve américain. Trente ans plus tard, la mort de son père le rappelle au pays. Il y retrouve Sara, son premier amour. Elle lui fait une révélation qui l'amène à remettre en doute son propre destin».

Passionné par la poésie, la littérature et la musique, cet Allaudien, infirmier de métier, livre ici un roman de 180 pages envoûtantes qui ne laisseront pas le lecteur indifférent. Élu à l'unanimité, Jean-Philippe CHABRILLANGEAS a reçu le «Prix première chance à l'écriture 2017» pour son roman. Prix remis par Michèle GAZIER lors du Salon L'Antre des livres à Orange en juin dernier.

Jean-Philippe Chabrillangeas continue d'écrire et nous aurons certainement le plaisir de le lire à nouveau en 2018. Un auteur à suivre... Il répond aux invitations des libraires et organisateurs de Salons du livre selon ses disponibilités.

Deltas est disponible dans tous les points de vente habituels et sur http://elansud. com/boutique/ où vous pouvez découvrir un premier extrait de cet ouvrage.

Aurélie FREDY, un nouveau livre en préparation

Ingénieur en bâtiment de formation, Aurélie, passionnée d'écriture a pris sa plume voilà quelques années déjà. Une passion qui va lui réussir puisqu'en 2013 elle a reçu le Prix Première chance à l'écriture dans la collection élan d'elles aux éditions Élan Sud, avec son roman «C'est aujourd'hui dimanche».

Après ce premier succès, cette Allaudienne sort en 2016, toujours aux éditions Élan Sud, «Le Trésor des Biancamaria». Inspiré de faits réels, l'auteur y retrace la chasse au trésor qui a défrayé les médias dans les années 1980 en Corse dans le golfe de Lava.

Ce livre est le fruit de trois années de recherches et de rencontres, dont une en particulier avec l'un des principaux acteurs de cette exaltante épopée, Félix BIANCAMARIA.

Aurélie FREDY travaille aujourd'hui sur un nouveau projet littéraire qui sera édité par une maison d'édition parisienne, XO Éditions, avec qui elle vient de signer.

Actuellement en cours d'écriture, il s'agit cette-fois d'une biographie assez atypique, retraçant l'incroyable cheminement d'un homme doté de facultés divinatoires.

Une nouvelle histoire, tirée également de faits réels. Le fruit d'une rencontre spirituelle qui ne manquera pas de surprendre et de séduire les lecteurs.

Un nouveau roman dont nous vous en parlerons dès sa sortie.

Retrouvez tous ses ouvrages sur le site www.elansud.fr/fredy où vous pourrez les commander, ainsi que dans toutes les librairies.



LES ESTIVALES

Chant, danse, théâtre... les dix spectacles présentés dans le cadre de l'édition 2017 des « Estivales » ont ravi le public présent à la Bastide de Fontvieille et au Théâtre de Nature.

Deux lieux privilégiés et une programmation de qualité pour des soirées d'été aux tendances artistiques variées.



Concert «Danses 2 pianos» par Nathalie & Fabrice LANOË à la Bastide de Fontvieille. En partant de la Russie à l'Argentine, ils nous ont fait voyager des danses slaves jusqu'au cœur du rythme fiévreux des tangos de Piazzola.



«Napoli città d'amore» à la Bastide de Fontvieille par le ténor Luca LOMBARDO accompagné au piano par Franck PANTIN. Un voyage inoubliable à Naples autour des plus célèbres chansons napolitaines et quelques anecdotes, porté par la voix d'un des plus grands ténors français.



Une soirée surprenante mêlant jazz, reggae et opéra baroque par la diva jazzy & soul, Cathy HEITING en trio, qui n'a pas manqué d'enchanter le public venu l'applaudir à la Bastide de Fontvieille.



Des retrouvailles musicales avec des morceaux revisités des années 30 aux années 60, de l'est à l'occident, du classique au Rock'n'Roll, avec des accents tziganes et R'nB. Un «Bal décalé» interprété par six musiciens de talent qui nous ont fait danser au Théâtre de Nature.



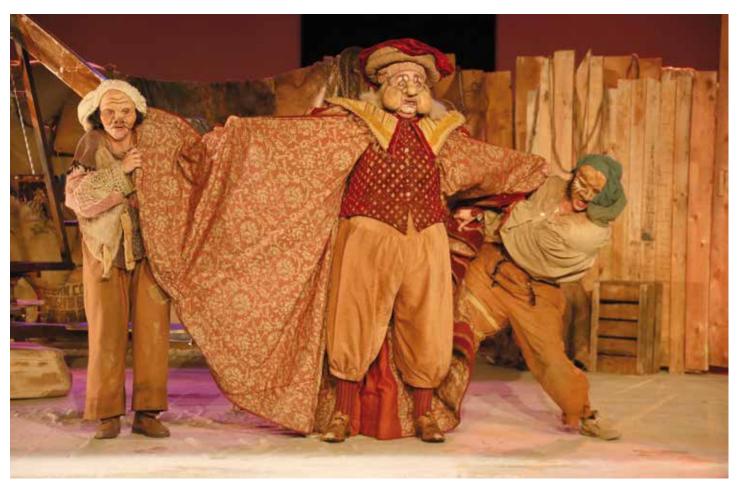
Roue cyr, jonglage, équilibrisme, trapèze, portées acrobatiques... une soirée enchanteresse au Théâtre de Nature



Guitares manouches, alto et contrebasse ont su nous amener dans un univers poétique inclassable. Une douceur mélodique interprétée par Le quartet Tzwing.



Trois moments de bonheur en une seule soirée au Théâtre de Nature. Un hymne à la danse par la compagnie «A Contretempsdanse» où émotion et bonne humeur étaient au rendez-vous.



Durant 1h30 au Théâtre de Nature, la Compagnie du Kronope et ses acteurs masqués ont su vous tenir en haleine avec les fourberies d'un Scapin qui se dédouble et virevolte avec ses répliques acerbes.

FÊTE DE LA MUSIQUE 2017







Pour la 36^{ème} fête de la musique, Allauch a fait vibrer un public toujours aussi nombreux au rythme d'une programmation musicale très variée.



«La révolution française de 1789 fut le moment-clé, le bouleversement définitif où notre civilisation bascule dans l'inconnu». Une tragi-comédie de Jacques DURBEC, présentée par la Ville d'Allauch vendredi 30 juin et samedi 1er juillet au Théâtre de Nature.



Du 15 au 17 septembre, un week-end de culture et de loisirs vous a fait découvrir des artistes de talent à l'occasion de la 8ème édition des Scènes d'Allauch, organisée par la Ville d'Allauch.

FÊTE DU 14 JUILLET



Malgré le report en raison des conditions météorologiques peu favorables et par mesure de sécurité, la féerie pyrotechnique à Allauch a de nouveau opéré. Le public a pu apprécier un étincelant feu d'artifice en pyromélodie : Aïda, Nabucco, Faust... en parfaite osmose avec les fresques de feu lancées depuis Notre-Dame du Château.

FÊTE DE L'OCTAVE



Messe sur le parvis de la chapelle Notre-Dame du Château dans le cadre des fêtes de l'Octave qui ont eu lieu du 3 au 11 septembre 2017.

EXPOSITIONS À LA GALERIE DE L'USINE ÉLECTRIQUE



La Ville d'Allauch a présenté du 17 au 25 juin une nouvelle exposition photo de Jean-Luc LOPEZ. Avec «Allumer les étoiles : moments de vie d'écoliers», il nous plongeait cette fois dans l'univers de l'enfant en milieu scolaire (en classe, à la cantine, à la récréation) avec un regard empreint de tendresse pour tous ces petits et personnels qui allument ces étoiles.



Du 1er au 30 juillet 2017 la Ville d'Allauch a mis à l'honneur Jean TRIOLET, peintre provençal expressionniste, dont la notoriété a dépassé depuis longtemps nos frontières. A cette occasion, il s'est entouré de 5 autres artistes pour une exposition aux modes d'expression très différents, dans la très belle Galerie de l'Usine Électrique.



La galerie de l'Usine Électrique a accueilli du 5 au 27 août dernier une exposition sur l'insoupçonnable richesse cachée de nos collines. Intitulée «Insolit'Allauch» cette manifestation était organisée par l'association «Ces sentiers qui nous parlent» présidée par Jean CUGGIA.



Fière de son Histoire, de sa culture, de son patrimoine et de ses traditions, la ville d'Allauch a présenté du 2 au 30 septembre 2017 une exposition intitulée «Pour Allauch, ses racines et son avenir», à la Galerie de l'Usine Électrique.

Un travail de mémoire remarquable qui racontait l'évolution de la Commune au fil des siècles. Un travail que les anciens transmettent aux plus jeunes pour qu'à leur tour ils continuent à faire d'Allauch un endroit où il fait bon vivre. Un grand merci à celles et ceux qui ont contribué au succès de cette rétrospective et en particulier à Mesdames Paule JOUVE et Sylvie MONPEYSSEN.

FÊTE DE LA SAINT-JEAN

Pendant une semaine, du 19 au 25 juin, Allauch a vécu au rythme des fêtes de la St-Jean mêlant traditions, partage et convivialité. Un grand merci à toutes les associations traditionnelles allaudiennes et leurs présidents, Eric NAPOLEONI du Comité des Fêtes d'Allauch, Jean-Claude MARY du Groupe Saint-Eloi du Logis-Neuf, Georges TESTA du Groupe Saint-Eloi allaudien, Gisèle LETTIERI du groupe folklorique «Les Amis d'Allauch» ainsi que tous les bénévoles qui ont fait de cette fête populaire un grand moment de convivialité.















Le 22 juin, dans le cadre des fêtes de la Saint-Jean, Roland MAGDANE vous a fait découvrir ou redécouvrir ses «Plus grands sketchs». Du dentiste, au barbecue, en passant par le régime, le Théâtre de Nature s'est rempli de 35 ans de rire... en 2h de fous rires!



Tous les ans, le groupe «Leis Ami d'Alau» organise le festival folklorique de danses, musiques et chants.

Pour animer l'édition 2017, le festival des régions a reçu Saujon/Charente-Maritime, la Bretagne et la Nièvre-Bourgogne. Danses, costumes traditionnels et gastronomie, chaque groupe folklorique a partagé avec le public les richesses de son patrimoine régional.

Un grand merci au groupe Leis Ami d'Alau, sa présidente Madame Gisèle LETTIERI et ses membres qui continuent de perpétuer nos traditions à travers toute la France.

FÊTE DE LA ST-LAURENT

Ambiance festive et bonne humeur étaient de mise pour les fêtes de la St-Laurent du Logis-Neuf. Du 9 au 15 août, nombreuses animations ont enchanté petits et grands.

Bravo à tous les bénévoles du Groupe St-Eloi du Logis-Neuf et à son Président Monsieur Jean-Claude MARY.



Ouverture des fêtes



La grande cavalcade en costumes traditionnels



Chars colorés pour la grande cavalcade.



Le défilé de la grande cavalcade dans rues du Logis-Neuf.



Nouveau Capitaine du Gaillardet.



La veillée provençale au son des Tambourinaires du Logis-Neuf.

INFOS PRATIQUES

LE GUIDE VERT MICHELIN

RENOUVELLE SA CONFIANCE EN ALLAUCH

Pour la 3^{éme} année consécutive, le guide vert Michelin accorde une étoile à Allauch. Cette étoile permet à notre ville d'être dans le prestigieux guide et d'indiquer que notre commune est intéressante à visiter.

Cette distinction est attribuée en fonction de neuf critères, discutés et validés par les équipes de l'éditeur et les auteurs des guides. La Municipalité est fière de cette « nouvelle étoile » qui récompense les investissements qui sont réalisés pour préserver notre patrimoine et faire d'Allauch une commune attractive.

LE 3 OCTOBRE,

LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT!

Le passage à la TNT Haute Définition, qui s'est produit sur toute la France métropolitaine le 5 avril 2016, a permis de libérer de la ressource supplémentaire pour répondre à l'augmentation de l'échange des données mobiles, en croissance d'environ 60% par an en France. Ce redéploiement des fréquences soutient le développement de l'économie numérique pour les années à venir.

Par conséquent, des réaménagements de fréquences sont indispensables pour transférer la bande 700 MHz de la TNT aux réseaux mobiles, qui se produiront en 13 phases successives qui concerneront chacune une partie différente de la France métropolitaine.

Ces phases se dérouleront d'octobre 2017 à juin 2019.

Allauch sera concernée le 3 octobre 2017 par des modifications de fréquences de la TNT.

Seuls les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par antenne râteau (voie hertzienne terrestre) seront concernés par les réaménagements.

Les foyers recevant la télévision par un autre mode de réception (ADSL, fibre optique, satellite, câble) ne connaîtront normalement aucune perturbation.

Si vous recevez la TNT par antenne-râteau, vous devrez effectuer une nouvelle recherche des chaînes lorsque les réaménagements concerneront votre zone afin de retrouver l'ensemble de vos programmes.

Les réaménagements de fréquences sont susceptibles de faire évoluer la couverture de la TNT à la marge, car les performances des émetteurs peuvent varier en fonction des canaux qu'ils diffusent. Cela pourra entraîner, en particulier en limite de portée, **des perturbations ou des pertes de réception**. Une adaptation des installations chez certains particuliers pourra s'avérer nécessaire pour continuer à recevoir la télévision. Cette adaptation se traduira soit par une mise à niveau de leur équipement (adaptation de l'antenne, réorientation de l'antenne vers un autre émetteur), soit par le changement de mode de réception (passage au satellite, fibre, ADSL ou câble) si la zone n'est plus couverte.

Des aides d'Etat seront accordées par l'ANFR aux foyers qui perdraient tout ou partie des chaînes suite à ces modifications.

RAPPEL AUX FUTURS ACQUÉREURS

Les acquéreurs doivent s'assurer de la légalité de la construction objet de la vente et/ou de la faisabilité de leur projet avant l'achat. Il convient pour tout projet de construction ou de modification de l'existant, de déposer l'autorisation d'urbanisme correspondante et de prévoir dans le compromis de vente une clause suspensive d'obtention de cette autorisation purgée de tout recours de tiers.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser au Service Urbanisme de la Ville d'Allauch, angle J.B Tiran, tél.: 04 91 10 48 40.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

Toute demande d'inscription ou de modification sur les listes électorales doit être effectuée en Mairie avant le 31 décembre 2017, dernier délai.

Passée cette date, les inscriptions ou modifications ne seront effectives que pour l'année 2019.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse auprès de la Mairie (mairie centrale place Pierre Bellot – mairies annexes de La Pounche et du Logis-Neuf).

En cas de modification de votre état civil (mariage, divorce, erreur matérielle) merci de bien vouloir également vous rapprocher du Service Élections afin que soient pris en compte ces changements sur les listes électorales.

Mairie centrale – Service Élections Place Pierre Bellot

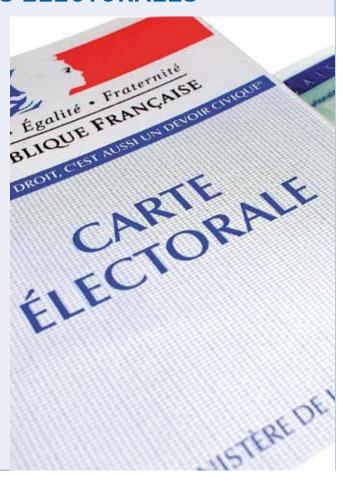
Tél: 04 91 10 48 75 ou 86

Mairie annexe de la Pounche Boulevard Ange Martin

Tél : 04 86 67 46 40

Mairie annexe du Logis-Neuf

Avenue Jean Moulin Tél : 04 86 67 46 47



AIDE AUX ARTISTES ET ARTISANS :

CE DISPOSITIF PEUT VOUS INTÉRESSER

Dans le cadre d'une politique de redynamisation du centre-ancien, la Ville d'Allauch a souhaité instaurer un principe d'aide à l'installation d'artisans et d'artisans d'art.

Cette aide se présente sous la forme d'un rabais de loyer accordé par la Ville d'Allauch. Elle donne lieu à l'établissement d'une convention entre la commune et l'entreprise sous la forme d'un contrat de sous-location.

Les plafonds sont les suivants :

Pour les entreprises existantes :

- petite entreprise : 30 % de rabais du montant du loyer dans la limite de 200 000 euros par entreprise sur 3 exercices fiscaux,
- moyenne entreprise : 20 % de rabais du montant du loyer dans la limite de 200 000 euros par entreprise sur 3 exercices fiscaux.

Concernant la création ou la reprise d'une entreprise le taux des aides attribuées au cours des trois exercices fiscaux suivants est de:

- soit 75 % du montant du loyer pour le premier exercice fiscal, 50 % pour le deuxième exercice fiscal et 25 % pour le troisième exercice fiscal,
- soit 50 % pour chacun des trois exercices fiscaux.

Ces montants ont été actés en 2013 par une délibération du Conseil Municipal de la Ville.

Les avantages de ce dispositif sont nombreux : prix du loyer attractif, maitrise des activités à implanter, dispositif favorable aux installations nécessitant peu d'investissements commerciaux dans le local... La commune a conclu 13 contrats de locations principales, dont 10 sont actuellement en sous-location.

Ce dispositif vous intéresse?

N'hésitez pas à contacter le service «développement économique» au 04 86 67 46 12.

MAGDELEINE EYMERY NÉE COSTE (1907 - 2017)

S'EST ÉTEINTE À L'ÂGE DE 109 ANS

C'est à l'aube de son 110ème anniversaire que Magdeleine EYMERY est décédée le 27 août dernier.

Née le 14 octobre 1907 à La Ciotat, elle s'installe à Allauch avec son époux, Francis EYMERY en 1930. Ils prennent la succession d'Emile (le père de Francis) dans la boulangerie familiale en 1932. En 1937, les époux EYMERY ouvrent dans la rue Frédéric Chevillon un salon de thé qui s'appelait déjà «Le Moulin Bleu». Face à son succès, Magdeleine décide qu'il est temps de laisser la fabrication du pain pour la fabrication artisanale de suces miel, croquants, chiques, nougats... et achètent en 1939 le terrain du Cours du 11 Novembre (lieu actuel de l'établissement).

C'est à cause de la déclaration de la Seconde Guerre Mondiale et la mobilisation de Francis EYMERY que le «nouveau» Moulin Bleu n'ouvrira ses portes qu'en 1948.

Après leur retraite en 1972 c'est leur fille Ginette et son époux Jean TESTA qui reprennent l'affaire familiale en modernisant le magasin avec du mobilier en formica très en vogue à l'époque.



Ce n'est qu'en 1996, lorsque ses petits enfants lui succèdent que l'établissement reprendra ses lettres de noblesse avec les vieux meubles de famille. Aujourd'hui, celle qui était vraisemblablement la doyenne d'Allauch, a tiré sa révérence en toute sérénité entourée des siens dans sa maison familiale.

Roland POVINELLI et son Conseil Municipal tiennent à exprimer leurs plus sincères condoléances à sa fille, ses 3 petits-fils, ses 3 arrière-petits-enfants, ses 3 arrière-petits-enfants, ainsi qu'à l'ensemble tous ses proches.

ROLAND POVINELLI REND HOMMAGE À LA POLICE NATIONALE

Le 26 août, Thierry SALOMON, commandant de Police de la CRS 53, a adressé un courrier au Maire d'Allauch, Roland POVINELLI, pour lui présenter une requête de la Police Nationale suite au décès du brigadier- Chef Jean-Philippe LENZI, victime d'un accident de la circulation lors d'un renfort saisonnier dans le Var.

Policier émérite, ce gradé se distinguait par son savoir-vivre, son humanisme auprès de ses collègues comme auprès des concitoyens ; il était unanimement apprécié.

Sa disparition a provoqué un émoi sans précédent au sein de l'unité composée majoritairement de fonctionnaires résidents Marseillais, voire même de communes environnantes telles qu'Allauch. Sa femme et ses deux enfants, qui résident dans le $13^{\text{ème}}$ arrondissement de Marseille ont souhaité que ses cendres soient conservées au cimetière d'Allauch permettant à la famille de se recueillir dans un environnement apaisant à proximité de leur résidence.

Dans ces conditions, à titre exceptionnel, sachant que la loi ne permet pas l'inhumation d'un non résident allaudien ou non décédé sur la commune, M. POVINELLI, soucieux de rendre hommage au Brigadier-Chef Jean-Philippe LENZI, et par là même à l'ensemble de la Police Nationale, a décidé toutefois de donner satisfaction à cette douloureuse requête.

TRIBUNE D'EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL

Dans le cadre de la loi sur la démocratie de proximité de février 2002, l'un des articles prévoit qu'un espace doit être réservé à l'expression des conseillers municipaux, notamment ceux n'appartenant pas à la majorité. L'objectif de cette tribune libre est de respecter la loi, le règlement intérieur du Conseil Municipal ayant défini les modalités d'application.

Il se passe toujours quelque chose à Allauch : une réalité même en été

Pour de nombreuses communes ou même entreprises, l'été est une période calme où l'activité est au plus bas. Ce n'est pas le cas à Allauch, bien au contraire.

Dans tous les domaines dépendant de sa compétence, la Municipalité met en oeuvre des actions pour les petits et les grands : culture, protection de nos collines, enfance, jeunesse, seniors, traditions...

Grâce aux efforts financiers consentis par notre majorité, le dispositif de surveillance de nos massifs a encore été renforcé cette année. Bien en a pris à Monsieur le Maire, au regard des multiples feux qu'a connu notre région, d'anticiper une surveillance 24h/24 de nos espaces naturels. En effet, les incendiaires agissent souvent la nuit quand les moyens aériens ne peuvent intervenir. Les résultats sont au rendez-vous de notre engagement pour préserver notre patrimoine naturel.

De juin à août, on ne s'ennuie pas à Allauch, qu'on soit jeune ou moins jeune. Les animations sont nombreuses durant l'été : les spectacles culturels dans le cadre des Estivales ou les expositions, les manifestations traditionnelles avec la Saint-Jean, le Festival de Folklore, la Saint Laurent, la fête de la bière ...

Les activités pour notre jeunesse rencontrent également un grand succès : les centres aérés, les Nocturnes, les journées à thème,

les activités nautiques, été culture et loisirs pour les 11/17 ans... Durant l''été, les services municipaux travaillent aussi à préparer la rentrée scolaire. D'autant qu'avec le retour de la semaine à 4 jours, les changements ont été nombreux. Sans oublier les travaux dans les écoles pour permettre à nos écoliers d'avoir des conditions de travail propices à la réussite de leurs études.

Habiter Allauch c'est bénéficier d'un environnement exceptionnel aux portes de la deuxième ville de France. C'est bien souvent ce que viennent chercher les nouveaux Allaudiens et nous pouvons le constater c'est également un argument de vente pour les professionnels de l'immobilier qui n'hésitent pas à mettre en avant la proximité d'Allauch avec les biens qu'ils ont à vendre. Mais au delà de cet environnement, que notre Maire a su préserver, ce sont les services qui sont proposés à la population qui attirent de plus en plus de familles à vouloir s'installer à Allauch.

Le groupe « Allauch fait front » remercie les employés municipaux et les pompiers pour la surveillance estivale des collines. Nous sommes touchés par cette marque d'attention. Cependant, ces élus doivent savoir que les actions menées à Allauch sont initiées par Roland POVINELLI et par la majorité municipale.

Allauch d'Abord

Le groupe Front National de notre conseil municipal tient à remercier et féliciter le service protection des collines de notre mairie, notre police municipale et les pompiers, pour l'attention particulière qu'ils ont apportée à la surveillance de notre patrimoine dans cette période estivale malheureusement propice aux incendies plus ou moins volontaires qui menacent nos collines. Nous sommes particulièrement reconnaissants au personnel du « comité feux » qui sont tous des bénévoles qui mettent à la disposition de nos administrés une grande partie de

leur temps pour la sécurité de tous.

Pendant cette période de sécheresse ils ont été particulièrement efficaces, patrouillant jour et nuit. Ils ont pu détecter et signaler des départs de feux qui ont été rapidement maitrisés. Ainsi, grace à leur vigilance, notre tranquilité a été préservée.

Au nom des administrés d'Allauch nous les assurons de notre grande reconnaissance.

Allauch fait front Rassemblement Bleu Marine

Bonne rentrée et vive le retour de la semaine de 4 jours à l'école!

Alors qu'elle était en vigueur depuis 1995 à Allauch, la semaine de 4 jours à l'école avait remise en cause en 2014 avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Avec Lionel de Cala, nous nous étions opposés à cette réforme à l'efficacité pédagogique contestée (fatigue des enfants) et coûteuse pour la commune (+de 100 000€/an). Nous pouvons donc nous réjouir

de son retour dans toutes nos écoles dès cette rentrée 2017 et souhaiter une bonne rentrée aux 1 920 élèves allaudiens, à leurs enseignants sans oublier les parents d'élèves!

monique.robine au @hot mail.com

Ensemble pour Allauch

LA BONNE AUBAINE:

Au prétexte de l'intérêt des « randonneurs », la maison de Lucie DESBLANCS a été préemptée (aux frais du contribuable) par le maire à 300 000€ alors qu'elle a été estimée par les Domaines à 480 000€.

Lorsque l'on sait que deux maisons, à 100 mètres de la mienne appartiennent aussi à la mairie. Ces deux belles bâtisses sont

totalement inaccessibles et mises à la disposition de quelques chasseurs chanceux !!

Alors les randonneurs devront se contenter d'une villa avec piscine pour barboter lors de leurs prochaines sorties ? Mais de qui se moque-t-on ??

Allauch le Renouveau

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN VISITE À ALLAUCH

Emmanuel Macron, Président de la République, en compagnie de son épouse, a passé quelques jours de vacances à Marseille durant le mois d'août dans la résidence du Préfet de Région.

Le couple présidentiel a demandé à ce dernier de visiter des sites remarquables à proximité, ce qu'il a fait en se rendant, par exemple, au Château de la Buzine. Il a souhaité contemplé la rade de Marseille

au coucher du soleil. Quelle surprise de le retrouver à Allauch ce soir là devant la table d'orientation sur l'esplanade des Moulins comme le relate le Journal du Dimanche.

Absent de la commune cette semaine du mois d'août, Monsieur le Maire n'a pas eu l'honneur de le saluer, à regret.



L'esplanade des Moulins. Romantisme oblige, le couple présidentiel est allé, selon le JDD, admirer le coucher de soleil à Allauch.

Extrait d'un article des réseaux sociaux

